No 24 Rivière-du-Loup, Qué. 9 Novembre 1928 34 ème Année

Nadeau abbé L. E., 1juin 29
Séminaire.

Le Saint-Laurent

LE BARRAGE DU TEMISCOUATA

Par Jean-François Pouliot

POUR LIRE À TÊTE REPOSÉE
CONCLUSIONS A TIRER

(Huitième et dernier article)

A sa séance du 14 septembre 1927, le conseil de comté de Témiscouata m'a remis la correspondance qu'il avait reçue d'un aviseur légal de la Saint-John River Storage Company au sujet du bill qui devait être présenté à la session suivante du parlement pour confirmer la législation adoptée par la législature de Québec pendant les sessions de 1925 et de 1927. J'ai répondu pour le conseil de comté que je m'occuperais de la question quand je retournerais à Ottawa pour la session. En janvier, M. Guthrie, aviseur légal de la compagnie, m'a offert d'être le parrain du bill, chose que j'ai refusée, en lui disant que j'étais obligé de surveiller cette législation, suivant les recommandations du conseil de mon comté. J'ai suggéré moi-même à M. Guthrie de s'adresser pour cela au Général Sir Eugène Fiset, deputé de Rimouski, vu que son comté était également mentionné dans les bills de Québec.

Le projet de loi soumis au parlement était très court. Il contenait alors, en outre du préambule, seulement deux paragraphes: le premier pour demander l'adoption et la confirmation des deux lois de la législature de Québec, et le deuxième stipulant que la compagnie serait régie par les dispositions applicables de la Loi des Compagnies de Québec.

C'était à peu près la même chose que si on demandait à un conseil de comté d'adopter et de confirmer des règlements ou des procès-verbaux d'une municipalité locale. C'est pourquoi j'ai soutenu l'opinion, tant à la Chambre des Communes qu'à un comité du Sénat que si la compagnie désirait obtenir des droits du parlement, elle n'avait qu'à présenter à Ottawa un projet de loi distinct de ceux de Québec, sans toutefois discuter le bien-fondé des droits que la législature de Québec avait accordés à la compagnie et à ses auteurs.

En étudiant la question, j'ai vu que le préambule de la loi de Québec, 1927, amendant celle de 1925, référait à une compagnie constituée en corporation par la loi 16 Georges V, chapitre 45, des statuts de la législature du Nouveau-Brunswick. L'examen de ce statut révèle que la compagnie Fraser avait vendu des droits qu'elle détenait en vertu du chapitre 84, de Québec, 1910. C'est ainsi que j'ai découvert jusqu'à quand remontaient les droits des auteurs de la compagnie actuelle.

Or, comme nous l'avons vu à maintes reprises, la loi de Québec, 1910, accordait d'une manière expresse à la compagnie Fraser le droit de bâtir un barrage sur la rivière Touladi. Celle du Nouveau-Brunswick, en 1926, approuvait la cession de ce droit à une autre compagnie, et finalement la loi de Québec, 1927, réfère à cette loi du Nouveau-Brunswick. On peut en conclure que la législature de Québec a approuvé implicitement en 1927 le transfert à la Saint-John River Storage Company du droit de construire un barrage sur la rivière Touladi, droit qu'elle avait accordé explicitement à la compagnie Fraser en 1910.

Ensuite, j'ai repassé les procès-verbaux de l'assemblée législative pour savoir à quelles dates exactes les bills de 1910, 1925 et 1927 avaient été discutés, ainsi que les rapports des séances contenus dans les journaux du temps et les commentaires de la presse à ce sujet. C'est ainsi que j'ai obtenu les principaux renseignements que j'ai communiqués aux lecteurs du *Saint-Laurent* et dont chacun pourra contrôler l'exactitude, s'il le désire, en puisant aux mêmes sources.

Allégués erronés et conclusions non fondées d'une résolution d'un conseil municipal

1) Le premier allégué mentionné *les requêtes signées dans toutes les paroisses des comtés de Témiscouata et Rimouski pour demander au gouvernement de Québec de refuser aux compagnies étrangères le barrage de la rivière Touladi en vue de transporter de l'énergie électrique dans une autre province ou aux Etats-Unis sans profit ou compensation adéquate pour notre province.*

REMARQUES: Afin de bien comprendre la question, il faut prendre les choses telles qu'elles sont.

Pour citer un ancien brocard de droit: "Donner et retenir ne vaut." La province de Québec a donné en 1910, aux auteurs de la Saint-John River Storage Company le droit de construire un barrage sur la rivière Touladi.. En cédant ce droit la législature ne pouvait le garder; c'est une vérité élémentaire. En conséquence, la compagnie possède d'une manière indiscutable le droit de construire un barrage sur la rivière Touladi, droit que la législature de Québec n'a jamais révoqué. N'a-t-il pas même été confirmé implicitement par Québec en 1927? Tout ce que la compagnie demande, ce n'est pas un nouveau droit, c'est seulement l'EXERCICE d'un droit qu'elle détient en vertu de bons et valables titres. La province de Québec peut-elle refuser aujourd'hui à la compagnie un droit qu'elle lui a concédé il y a dix-huit ans?

On parle de *compagnies étrangères*. La Brown Corporation est une compagnie dont les directeurs sont tous des Américains qui résident à Portland, Me., et à Berlin, N. H. Néanmoins les employés de cette compagnie dans le comté n'ont jamais eu à se plaindre et, si jamais elle cesse ses opérations, la population en exprimera ses regrets. Les premiers directeurs de la compagnie Fraser venaient du Nouveau-Brunswick. C'était aussi une compagnie étrangère à la province de Québec. Cependant si cette compagnie ne s'était jamais formée, le village de Cabano n'existerait pas. En dehors de Cabano, cette compagnie a employé beaucoup de monde, en particulier au Squatteck, et a acheté tous les produits des colons de cet endroit. Voilà deux compagnies dont les principaux directeurs sont étrangers non seulement au comté de Témiscouata, mais même

(Suite à la page 6)

Les "Chercheurs de trésors"

P.-Aubert de Gaspé fils nous a donné, sous ce même titre, un petit roman, assez maladroit, dans lequel il s'amusait de la marotte des anciens *chercheurs de trésors* du temps passé, dont les mésaventures nous amusent encore aujourd'hui...

Nous songions à ces histoires de candide bonne foi, et de fumisteries impitoyables, en lisant l'autre jour la dépêche qui nous annonçait que deux grandes dames écossaises cherchaient un trésor dans la carcasse d'un vieux navire espagnol, d'un "galion", coulé *en* 1588, au large des côtes de l'Ecosse. D'après la légende, — il y a toujours une légende là-dessous... — le trésor contiendrait une couronne et un sceptre offerts par le Pape au roi d'Espagne pour son couronnement futur (lorsqu'il aurait conquis l'Angleterre). Sur la foi de la légende, voici une compagnie qui se forme et qui émet des capitaux pour les recherches...

C'est bien la ...millième des organisations de ce genre! Et jusqu'aujourd'hui qu'ont-elles donné? RIEN Mais les légendes ont une vie tenace et les gens crédules sont en nombre infini...

Il y a encore, dans nos parages, de braves gens qui sont parfaitement convaincus de la présence de trésors enfouis dans des cachettes profondes, le long de nos anses et de nos caps. Que d'instruments "ingénieux" leur ont été vendus pour découvrir le secret de ces dépôts! Des filous se sont enrichis, il y a quelques douzaines d'années, à vendre ce que certain bon vieux appelait "des manchures curieuses", destinées à violer le secret centenaires de ces coffres et cassettes. Ces outils bizarres sont encore là: et les *trésors* se portent bien!

Nous sommes tous un peu chercheurs de trésors!... Nous voyons des gens s'amuser des bons tours joués jadis aux vieux chercheurs, et qui, cependant, ont investi de l'argent bien gagné dans des entreprises aussi fantaisistes que les équipées des naïfs de l'ancien temps. Ces derniers, après tout, ne risquaient que le ridicule: les chercheurs contemporains y perdent leurs capitaux...

Nous sommes tous chercheurs de richesses faciles... La bonne vieille nature humaine ne se réforme pas aisément. Le fabuliste La Fontaine a raconté une ancienne histoire, lorsqu'il a parlé des héritiers qui bouleversent un champ pour trouver une cachette, et se rendent compte, à la fin, qu'ils n'ont pas travaillé inutilement, puisque le champ est préparé aux semailles d'où sortira la vraie richesse, récompense du travail prévoyant.

Le travail, la prévoyance: ce sont bien là les garanties du succès pour l'immense majorité des hommes. Ne parlons pas des filous. Parmi les honnêtes gens, il y a les malchanceux, sans doute: il y a aussi ceux qui bénéficient de circonstances très favorables. La plus grande partie les travailleurs ne réussissent qu'à force de prudence et d'économie. S'il y a des exceptions, elles ne sont là suivant le proverbe qui est d'accord avec l'expérience, que pour confirmer la règle générale.

LES JOUEURS DE HOCKEY S'ORGANISENT

On nous informe que la prochaine saison de hockey sera très active Trois clubs feront encore partie de la Ligue de la Cité: les Banquiers champions de l'an dernier, le "St-Ledger" et "Les Artisans Canadiens-Français".

Les joueurs de ces clubs attendent avec impatience que la neige nous arrive pour se mettre à l'entraînement. Ils veulent fournir cette année de belles exhibitions pour récompenser le public de son engagement.

Dr HENRI PROVENCHER
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tous genres de travaux dentaires garantis sans douleur
BUREAU: No 162, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP, CENTRE

EN FLANANT...

PERSONNALITES

Au moment où nous traçons ces lignes (mardi soir), nous ignorons encore le résultat des élections américaines. Mais quel que soit ce résultat, elles auront mis en lumière plusieurs personnages de très humble naissance, parvenus au premier rang par leur travail et leur talent De ce nombre sont les deux candidats, MM. Smith et Hoover, personnalités dépassant infiniment le *politicien* ordinaire, et se classant d'emblée parmi les *politiques Big men* ainsi qu'on dit là-bas: *de gros hommes!!*

RASKOB

Une autre figure non moins intéressante est celle de John Raskob, président du Comité national de l'organisation démocratique, dont un de nos amis, particulièrement au courant des affaires américaines, nous a conté l'histoire.

Comme Smith, Raskob est le *self-made-man*, l'homme de ses oeuvres; comme lui aussi il est fils d'émigré. New-Yorkais de naissance et catholique; mais quand Smith est de pure ascendance irlandaise, Raskob est d'origine alsacienne par son père Pourvu à peine d'une instruction primaire quelconque, vers 1900, à l'âge de 21 ans, John Raskob ne gagne que *sept piastres et demie par semaine* comme garçon de bureau Pourtant, il a besoin de gagner davantage, pour aider les siens. C'est alors que grâce à un ami il trouve dans le Delaware un petit emploi chez les Du Pont de Nemours, qui ne sont encore que de modestes manufacturiers. Quatre ans plus tard à 25 ans, il prenait séance au bureau de direction de la compagnie Du Pont. Quelques années encore, et il préparait et réalisait l'immense fédération de capitaux connue mondialement sous le nom de *"General Motors"*, la rivale heureuse de Henry Ford.

DANS LA POLITIQUE

A cinquante ans environ, donc Raskob est milliardaire comme le petit Jean des contes ou le héros des romans les plus invraisemblables. Il n'a jamais touché à la politique Mais quand son ami Smith lui demande d'organiser sa campagne électorale, il accepte tout simplement retrousse ses manches et se met à l'oeuvre avec autant de sang-froid que s'il s'agissait d'une opération financière un peu compliquée.

SES RAISONS

Il n'a pas de goût particulier pour la politique; il n'a pas à se plaindre du *tèriffe;* la crise agricole des états centraux ne l'affecte pas directement; mais il ne peut supporter la loi Volstead et le 18ième amendement à la constitution américaine, qui, en décrétant la prohibition, ont fait des Etats-Unis un Sahara théorique mais aussi un paradis pratique pour les ivrognes qui ont le moyen de se payer de petites douceurs, ou qui ne craignent pas de s'empoisonner avec du jus de n'importe quoi, fût-ce du "jus de lime", comme disait l'autre

Raskob, parce qu'il est Alsacien, aime sans doute à prendre son verre de bière, mais il est entré dans la politique et dans la lutte contre la prohibition — "qui ne prohibe rien" — pour cette raison qu'il a des enfants parce qu'il veut en faire des citoyens respectueux des lois, de toutes les lois, et que la violation publique de la loi de prohibition est un scandale pour les jeunes Américains qui apprennent à boire par cet esprit de contradiction qui fait que les choses indifférentes mais défendues ont toujours de l'attrait, qui se moquent de la loi des saintes sécheresses, et définitivement de toutes les lois...

Ce n'est pas le *Soleil* ni M. Taschereau, bien sûr, qui prétendront que M. John Raskob a tort.

DOUZE ENFANTS

Raskob a des enfants, disions-nous. — Fait extraordinaire aux Etats-Unis, il possède douze beaux enfants, bien vivants, bien bâtis. Il n'est pas partisan du "suicide de la race" dénoncé par Roosevelt; et sa foi religieuse de catholique convaincu n'est pas étrangère à cette belle efflorescence familiale, dans un milieu où d'habitude la famille se compose de monsieur, de madame et du chien...

Et l'avenir est aux Raskobs.

LE FLANEUR

NOTES ET COMMENTAIRES

LE PAPE CONTRE LES MISSIONS!

Ce titre a de quoi surprendre... Disons tout de suite que c'est un journal antireligieux de Paris qui a fait cette trouvaille...

Il prétend, pour mieux s'opposer à la restitution projetée de leurs propriétés à certaines congrégations missionnaires, que ces communautés sont inutiles, d'après le Pape lui-même.

Son raisonnement est fort simple: trop simple... Le voici: *Le Pape a préconisé la formation des clergés indigènes; c'est donc qu'il juge qu'on peut se passer des missionnaires étrangers.*

Comme dit un confrère, le journaliste qui a découvert cela n'est certes pas familier avec les documents pontificaux. Cependant c'est Albert Milhaud, professeur agrégé de l'Université, et ...qui devrait au moins savoir lire! Mais il faut commencer par se demander si Milhaud s'est donné la peine de lire les encycliques de Pie XI. Au reste, il importe fort

(*suite à la page* 13)

VIATEUR LEVASSEUR
NOTAIRE
RIVIERE-DU-LOUP
Prêts négociés
Débentures municipales
Scolaires et autres.
Bureau: 5, rue de l'Eglise.
Résidence: 4, rue Joly.
Tél. Kamouraska

ROYAUME DES DAMES
238 rue Lafontaine
Ce n'est pas exagérer de dire que nous avons le stock le plus intéressant. De jolis modèles et tout ce qu'il faut pour les confectionner avec un fini parfait.
Mesdames votre visite est sollicitée.
L. ANCTIL, modiste

VOLAILLES ABATTUES

C'est le temps d'expédier
Prix avantageux *Demande très forte*
Nous recevons également les
VOLAILLES et les ANIMAUX VIVANTS
Avez-vous songé à organiser quelques expéditions en coopération dans votre localité ?
C'est le moyen de vous assurer les plus hauts prix.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

130 St-Paul Est Montréal

Nouvelles de Trois-Pistoles

FETES LITURGIQUES

On a fêté avec pompe la grande solennité de la Toussaint. Il y a eu grand-messe solennelle. La chorale très au fait du gégorien, exécutât à part la messe, de très jolis morceaux. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé O. Beaulieu, vicaire. Il commentât ce texte du psaume 125: "Ils allaient à pas lents, pleurant et jetant leur semence dans les sillons; ils reviendront portant leur gerbe sous leur bras." Avec la maîtrise qu'on lui connaît, l'éloquent prédicateur su tirer de ce beau texte, de belles et touchantes leçons. Souhaitons que ces pieux échos s'éternisent dans les coeurs.

Nos enfants de choeur faisaient toilette neuve pour la circonstance, de jolies soutanettes blanches, de vert et d'or garnies. Ils avaient fort bonne mine ainsi vêtus et leur pieux maintient ajoutait encore à leur bon air.

Au lendemain de la fête des Saints l'Eglise invitait de nouveau les fidèles à venir prier pour les pauvres défunts afin qu'ils implorent pour nous qui seront abandonnés dans la misère où nous aurons délaissé les autres. Somme toute, en ces jours de prières tous les parroissiens ont rivalisé de ferveur et ont tenu une conduite absolument édifiante dont il convient de les féliciter.

MALADE

Notre bon et dévoué pasteur, M. le chanoine J. E. Pelletier est actuellement retenu à sa chambre pour cause de maladie. C'est comme la continuation du mal qui l'attaquât si traitreusement lors de son dernier voyage en Europe. Les derniers bulletins émis par ses médecins notaient une amélioration sensible. Ces ouailles font des prières et des voeux pour son prompt et complet rétablissement.

DECES

Dame Jean-Bte Charest. née Angèle Bélanger, décédée vendredi le 2 novembre, à l'âge de 72 ans. Nos sympathies à la famille éprouvée.

EN VOYAGE

Notre très distingué médecin, M. J. Langlais et madame Langlais voyagent actuellement en Europe dont ils visiteront les principaux pays, notamment l'Angleterre, la France, l'Italie, etc.

VA-ET-VIENT

—Notre estimé concitoyen M. le notaire Rousseau, retenu à Québec pour affaires légales, réintégrera son bureau sous peu de jours.

—Mademoiselle Jeanne Beaulieu, de cette ville est partie en promenade dans la Gaspésie, en visite chez sa tante demeurant au presbytère de St-Maurice de L'Echourie..

L'"UNION"

Notre comité local de l'union des cultivateurs grâce à l'actif dévouement de ses membres, particulièrement de son aumônier et de son président, s'oriente vers le progrès que nous lui souhaitons constant et viril.

SPORT

Nos amateurs s'occupent comme par le passé nous l'escomptons, d'organiser les sports d'hiver. Vive la galine!

PENSEES

Gardons nous d'exagérer la valeur extrinsèque d'une personne, de peur que nos hauts cris dépassent en parti l'étendue de ses qualitées réelles.

Soyons moins avare d'écus que de compliments et nous quadrupleront leur valeurs.

St-Antonin

—Le 27 octobre, M. et Mme Albert Ouellet et leurs deux fillettes Rollande et Marie-Paule nous quittaient pour aller demeurer à Trois-Rivières. Nous souhaitons à cette famille un bon courage et succès dans toutes leurs entreprises.

—M. Joseph Ouellet est parti pour un voyage d'affaires à St-André.

—M. et Mme Joseph Landry, de St-Modeste et leurs quatre enfants étaient en visite chez M. Joseph Ouellet dimanche dernier.

—Mme Florentin Soucy est partie pour l'Hôtel-Dieu de Québec pour subir une opération. Nous souhaitons à Mme Soucy un prompt rétablissement.

Le 28, fête du Christ-Roi, l'Eglise était revêtu de ses plus belles décorations. Le jour de la Toussaint et le jour des Morts, une grande partie des communiants de la paroisse se sont approchés de la Table Sainte.

Evitez la grève des Bank-note ... en faisant de la PUBLICITE

Le plus beau choix de

Monuments Funéraires et Pierres Tombales

CHEZ:

BEAUDET & CIE

Mont-Joli, P. Que.



Pierres tombales de tous modèles fabriquées avec le célèbre marbre du Vermont. Monuments de tous modèles et toutes dimensions en marbre blanc, bleu ou veiner, en granit canadien, gris rouge ou noir; en granit européen de toutes couleurs.

STATUES ARTISTIQUES

En marbre de Carara Italie
Le tout fabriqué par des ouvriers de grande expérience dont l'ouvrage vous est garantie. Demandez notre catalogue gratis.

Beaudet & Cie (St-L.)
Mont-Joli,
P. Q.

Messieurs,

Etant intéressé dans l'achat d'un..... veuillez m'envoyer des vignettes de quelques-uns de vos modèles.

NOM.....
ADRESSE.....

St-Epiphane

Le 29 octobre M. Théodore Moreault, de St-Georges de Cacouna, conduisait à l'autel Mlle Alma Dionne, fille de M. Louis Dionne.

Le 6 novembre M. Joseph Dionne fils de M. Amable Dionne, conduisait à l'autel Mlle Bernadette Chenard, fille de M. Alcide Chenard, de St-Athanase.

BAPTEMES

Le 3 novembre, Joseph Hubert Denis, enfant de M. Georges Dubé et de Eugénie Jalbert. Parrain Georges Dubé; marraine Bernadette Dubé frère et soeur de l'enfant.

Le 5 novembre, Marie Simonne. fille de Arthur Malenfant et de Diane Beaulieu. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Paré.

SIGNALEMENT PARFAIT

C'était pendant la guerre, au temps ou avant de traverser la frontière il fallait présenter à un officier du trafic, une carte d'identification, sa photographie et son signalement. L'officier venait d'examiner les deux premières pièces et redonna la troisième. Le voyageur se trompa de poche et sortit un aide mémoire que sa femme lui avait donné pour le marché de la veille. L'officier lut: "Tête de veau, cou de mouton, pieds de cochons" — et répondit: "Très bien, passez.

L'économie est un gros revenu.

Sucre! Sucre!

Notre sucre est enfin arrivé

QUI PROFITERA DES BAS PRIX ENCORE JAMAIS VUS

Sucre granulé le cent 6.25

SPECIAUX DU 8 AU 22 NOV.

Pois verts, 2 boîtes pour	25c.
Blé-d'Inde, la boîte	14c.
Tomates, en boîte de 2½ lbs. 2 boîtes pour	25c.
Ananas Singapore, la boîte	20c.
Fèves en boîte. 3 boîtes pour	25c.
Saumon, la boîte	18c.
Sardines "Brunswick", 6 boîtes pour	38c.
Catsup, grosse bouteille	25c.
Raisins sans noyau, la livre	15c.
Raisins sans noyau, le paquet	16c.
Gros pot de moutarde	25c.
Thé Salada, ½ livre	35c.
Saindoux, 2 livres pour	35c.
Savon confort, le morceau	05c.

Nous venons de recevoir une quantité considérable de "Sweaters" que nous offrons à 25% de réduction.

Toujours au magasin

J. E. PINEAU

RIVIERE-DU-LOUP



Tous les Sportsmen le savent!

Rien ne peut valoir pour les sportsmen l'effet d'un verre de boisson forte, saine et naturelle telle que le

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros:	-	40 onces	$3.65
Moyens:	-	26 onces	2.55
Petits:	-	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO. LIMITED, MONTREAL

Le Saint-Laurent

QUELQUES CHIFFRES

On nous annonce de Washington que le Canada vient de remporter... *un premier prix*. De toutes les nations du monde, c'est lui qui est le meilleur client des Etats-Unis. Il est juste d'ajouter, mais cela étonnera beaucoup moins, que les Etats-Unis sont nos meilleurs clients dans le monde. Nous sommes, voisins, nous vivons en paix mutuelle: c'est ce qui compense la disproportion énorme des deux populations, cent vingt millions d'un côté, neuf millions et demi de l'autre.

A ce sujet, il plaira à nos lecteurs de prendre connaissance de quelques chiffres. Nous utilisons les statistiques de la Chambre de Commerce des Etats-Unis.

Au cours des premiers six mois de cette année, le Canada, dont la population totale est un peu moins considérable que celle de la ville de New York, a acheté aux Etats-Unis pour une valeur de 426 millions, — soit 18 pour cent des exportations totales des Etats-Unis. L'Angleterre vient en second lieu: ses achats en Amérique sont moindres de 45 millions de dollars. L'Allemagne vient ensuite avec une valeur de 205 millions.

Il est à noter que les importations de marchandises américaines représentent une moyenne de $45.70 par tête, au Canada!

Si nous prenons maintenant les données des mêmes statistiques pour les douze mois se terminant fin juin on constate que nos importations américaines se chiffrent à 862 millions, l'Angleterre venant en second lieu avec 809 millions. Nos exportations aux Etats-Unis, pendant la même période, se sont élevées à 500 millions, dont 120 millions en papier-journal.

Nous avons une balance commerciale de 300 millions *en déficit*. Mais on fait remarquer que la différence apparente est comblée largement par l'apport des touristes américains, qui ont dépensé chez nous l'an dernier 275 millions, et qui, cette année, doivent laisser au pays quelque 400 millions.

Bon nombre de journaux américains font, à ce sujet, des réflexions enthousiastes sur la bonne amitié qui règne entre les deux pays. Ils ont évidemment leurs raisons, et nous n'y contredisons pas... La situation est fort avantageuse pour eux. Elle paraît encore plus favorable si on s'arrête à songer aux capitaux formidables qui nous sont venus d'outre-frontière et sont engagés en terre canadienne. Il y a évidemment au Canada des indices de prospérité progressive depuis quatre ou cinq ans, comme en font foi les statistiques commerciales. Cependant, à notre point de vue, la situation n'est pas si satisfaisante, particulièrement dans notre région du bas-du-fleuve. Certains marchés sont plutôt stagnants: certaines industries sont plutôt engourdies...

Il est mieux et plus encourageant de souligner la bonne entente qui règne entre les deux pays dans les relations internationales. Un journal de Boston signale le fait d'une frontière de 3000 milles absolument dépourvue de défense militaire. Sous ce rapport, rien de pareil n'existe au monde. Depuis 1814, bien qu'il y ait eu parfois quelques malaises, les Etats-Unis et le Canada ont vécu en paix: c'est un exemple unique dans l'histoire contemporaine.

Si on a déjà parlé d'annexion, en des temps assez reculés, le danger d'une absorption par la violence est devenu chimérique. Il y a plus à craindre, néanmoins, du côté économique...

AVANTAGES EXCEPTIONNELS

25 Paletots d'hiver pour hommes et garçon Spéc, ch. $5.
Un autre lot... ... ...ch. $8.95
Etoffes à manteaux pour dames .98 1.48 2.50 3.85 4.25
La balance de nos fourrures à sacrifice
Une quantité limitée de laine canadienne ... ... .67 la lb.

AU MAGASIN
JOS. VIEL
336 Lafontaine

St-Alexandre

MARIAGES

Mercredi, le 31 octobre, a été béni en notre église le mariage de Mlle Emilia Paradis, fille de M. Achille Paradis, avec M. J. Noël Blier, de la Rivière-du-Loup. Après le déjeûner servi chez le père de la mariée, les nouveaux époux sont partis pour faire un voyage de noces.

Lundi, le 5 novembre, Mlle Yvonne Bérubé unissait sa destinée à M. Ephraïm Nadeau, de St-Eleuthère. M Israël Nadeau servait de témoin à son fils et M. Cléophas Bérubé accompagnait sa fille.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces nouveaux époux.

DIVERS

—Mlle Marie Rioux institutrice enseignant à Sully, est venue passer les jours de la Toussaint chez ses parents M. et Mme Eugène Rioux.

—Mlle Madeleine Couillard, de St-Eugène, L'Islet était la semaine dernière chez M. Pierre Bouchard.

—Mlle Marie Rose Bélanger est revenue d'un voyage d'une semaine chez des parents, à St-Germain.

Evitez la grève des bank-notes.... en faisant de la publicité.

Les Chevaliers de Colomb

INITIATION REMISE

Pour des raisons incontrôlables, l'initiation, qui devait avoir lieu dimanche le 11 novembre prochain, a été remise à plus tard. La date en sera annoncée dès qu'elle aura été fixée.

Il ne nous arrive guère de nous demander à nous-mêmes ce que nous sommes réellement, mais nous nous demandons sans cesse ce qu'on croit que nous sommes.

Cabano

DECES

Le 22 octobre s'éteignait paisiblement après une courte maladie, dame Vve Adolphe Joncas, âgée de 54 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 25.

Mme Amédée Ruest, décédée le 25 octobre, après une maladie soufferte avec la plus grande résignation. Elle laisse outre son époux, 8 enfants en bas âge. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 27 octobre.

Le 3 novembre est décédée à l'âge de 29 ans dame Flavius Bérubé. Ses funérailles eurent lieu mardi le 6 novembre.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

SOIREE

La troupe Elliott Bouchard et l'Orchestre Mérette, de Rivière-du-Loup, sont venus nous donner une soirée dramatique et musicale, dimanche le 28 octobre. Nos félicitations à ce groupe d'amateurs et de musiciens.

EN VISITE

—M. Lorenzo LeBrun, de St-Pacôme, était en visite dernièrement chez Mlle Annette Dionne.

—Mlle A. M. Bilodeau, de Rivière-du-Loup, était de passage dans sa famille le jour de la Toussaint.

MOIS DES MORTS

Durant ce mois, n'oublions pas nos chers disparus. Par nos nombreuses prières, délivrons des âmes des flammes du Purgatoire.

NAISSANCE

M. et Mme Lucien Paulet, de Sorel, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 15 octobre et baptisé sous le prénom de Jean-Jacques. Parrain M. Ludger Deschesneau; marraine Mme Emile Chrétien, de Rivière-du-Loup, grand'mère de l'enfant. Porteuse Mme Léo. Descheneau, tante de l'enfant.

Théatre PRINCESSE
RIVIERE-DU-LOUP

TOUTE LA SEMAINE DU 12 NOV.

La Compagnie Française
D'OPERETTE ET D'OPERA COMIQUE
50 PERSONNES 50

Lundi - LA COCARDE DE MIMI PINSON
Mardi - LA FILLE DU TAMBOUR MAJOR
Mercredi - LES SALTIMBANQUES
Jeudi - LE GRAND MOGUL
Vendredi - LES CLOCHES DE CORNEVILLE
Samedi - LES DRAGONS DE VILLARS

Billets en vente au contrôle du théâtre ou par téléphone à partir de Lundi le 5 Nov. PRIX $1.10 Taxe incluse

Pour accomoder les personnes des paroisses environnantes, la Direction a pris des arrangements avec le Garage Central, situé sur la rue Lafontaine, près du Théâtre, afin que les automobiles puissent être placées dans un garage chauffé, et cela pour la modique somme de 25c.

Sous la loi des faillites

Dans l'affaire de Edmond Fournier, Machiniste,
MONT-JOLI, QUE.

Encan sans réserve sur les lieux en lots pour convenir aux acheteurs.

MACHINERIE, OUTILS ET OUTILLAGE

Comprenant: Tours américains de 33 x 25 et 14 x 8 avec chucks et centres, Drilles de 20 x 36", Machine combinée Pratt & Whitney, 2 presses hydrauliques, Machines à couper et à équarrir le fer, marteau à pouvoir, Forge complète avec soufflet et outils, 2 équipments pour souder à l'acétylène, scie à fer, planeur électrique, grue élect. de 5 tonnes, extension pour foret moteur électrique Westinghouse de 7½ HP., 6 cuillères à fonte, lot de courroies, poulies, arbres de couche, (Shafts) couteaux et rimeurs, poulies multiples de une et une-demi tonne, filières avec couteaux, etc., 11500 lbs de fonte à couler, y compris des morceaux prêts à tourner, acier pour ressorts, Bronze pour coussinets, 9200 lbs d'acier mou, assortiment d'écroux et boulons, quantité de peinture et ciment à couvertures, etc., etc.

VISIBLE MARDI LE 13 NOV.
VENTE SUR LES LIEUX
MERCREDI, 14 NOV., à 10.30 A. M.

McConnell & Coutlée, Curateurs,
Carré Victoria, Montréal.

FRASER BROS, Encanteurs



NOUVELLES LOCALES

La région de colonisation du Squatteck ne sera pas inondée par la construction du barrage que l'on projette

DECLARATION DES HONORABLES TASCHEREAU, MERCIER ET PERRAULT A LA DELEGATION IMPORTANTE VENUE DU DIOCESE DE RIMOUSKI — UN HOMMAGE DE S. G. Mgr COURCHESNE, EVEQUE DE RIMOUSKI, AU GOUVERNEMENT.

LA REQUETE DES DELEGUES

Le barrage projeté par la compagnie International ne sera pas construit s'il nuit aux intérêts de la colonisation dans la région de colonisation du Squatteck.

Tel fut le sens de la déclaration faite, hier, par les honorables MM Taschereau, Perrault et Mercier, à la nombreuse délégation venue du diocèse de Rimouski demander au gouvernement de ne pas permettre l'exécution des travaux projetés.

Cette délégation était dirigée par S. G. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, qui exprima les sentiments de la population de son comté.

Mgr Courchesne affirma que la population de Rimouski et de Témiscouata n'est pas opposée à la construction d'un barrage au lac Témiscouata et à l'élévation du niveau de l'eau de sept pieds, pourvu que les villages industriels existants ne soient pas inondés et pourvu que la compensation de 5,000 chevaux-vapeur soit accordée à la province.

Mais toute la population s'oppose au barrage projeté sur la rivière Touladi qui élèverait de 57 pieds le niveau de l'eau.

Les honorables MM. Taschereau, Perrault et Mercier ont déclaré que ce dernier projet avait été soumis dans des plans préliminaires par la compagnie International et que ces plans avaient été déclarés inacceptables. Le Gouvernement a donc averti la compagnie dans ce sens et le Gouvernement ne laissera pas inonder un vaste territoire de colonisation.

Répondant aux remarques de S G. Mgr Courchesne, l'honorable M. Mercier rappela que le Gouvernement a nommé une commission qui a fait l'examen des terres dans le Squatteck et l'hon. M. Perrault ajouta, comme M. Mercier, que le rapport de cette commission fait valoir la valeur de ces terres au point de vue agricole. Si notre province a besoin d'industrie, elle ne peut oublier l'importance de l'Agriculture et de la Colonisation et le Gouvernement saura protéger cette région.

L'honorable M. Taschereau remercia S. G. Mgr Courchesne du zèle qu'il a montré à étudier cette question et à défendre les intérêts matériels de ses ouailles et assura les délégués de l'entière sympathie du Gouvernement.

Prochain mariage

On annonce pour le 26 novembre le mariage de M. Louis-Philippe Pelletier, de St-Ludger, avec Mlle Lilianne Fillion, de St-François-Xavier. La bénédiction nupciale leur sera donnée, en l'église de St-François-Xavier, à 8 heures. Après la réception chez M. Fillion, les nouveaux partiront pour New-York.

—M. et madame Ed. R. Hudon, de St-Donat, étaient en visite chez M Jean Saucier ces jours derniers.

M. Magloire Lévesque, de Epping, N. H., passe quelques jours à Rivière-du-Loup, par affaires.

M. et Mme Walter Topping, de Trois-Rivières, et leurs enfants, ont passé quelques jours à la Rivière-du-Loup, la semaine dernière, les invités de M. et Mme Philippe Boulay.

—M. et madame Jean Saucier sont partis ce matin, en automobile pour une promenade à Matane.

N'oubliez pas que la vente des ouvrages à la main, et l'ameublement de Mlle Yvonne Nadeau est toujours en vente à 50% de réduction. S'adresser chez Mme A. Nadeau, 13 rue Frontenac.

M. Joseph Michaud, de St-Jean de Dieu, était de passage en ville, hier par affaires.

M. David Pelletier est de retour de Salmon Falls, où il avait été appelé au chevet de son frère M. Philippe Pelletier, gravement malade. Il est aussi allé faire visite à sa fille madame Wilfrid Boilard, de Lewiston.

M. Georges Gagnon, de Cacouna est en voyage d'affaires à Québec.

Mesdemoiselles Marie-Anna et Berthe Dionne, de St-Ludger, sont en promenade à Edmundston.

—M. et madame Cyprien Clairmont et leur fils Marcel, de St-Eloi ont passé quelques jours avec leur fille mademoiselle Marie-Blanche Clairmont, chez M. Ernest Ouellet.

M. Cyrice Thériault, de St-Eloi, et M. Théophile Beaulieu, de L'Isle-Verte, étaient de passage chez M. Ernest Ouellet, mardi dernier.

M. Phiiippe Labrie, de l'Isle-Verte était en ville vendredi, chez son beau-frère M. E. Ouellet.

M. et Mme H. Topping de Edmundston, N. B., ont passé la fin de semaine à la Rivière-du-Loup.

QUAND LES ENFANTS TOUSSENT. "Nos enfants toussaient depuis trois semaines et différents remèdes ne leur avaient apporté aucun soulagement. Après avoir employé le Novoro du Dr. Pierre pendant deux jours la toux se calma et les enfants retrouvèrent la santé", écrit Mme Frances Sury d'Elberta, Alta. Cette vieille médecine de famille préparée de substances purement végétales, est d'un secours appréciable pour toutes sortes de rhumes et de refroidissements. Toutes les familles devraient la posséder. Elle est vendue seulement par des agents spéciaux nommés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

CONCERT TAVARAS

Vendredi, le 16 novembre, à la Salle Paroissiale de St-François-Xavier, aura lieu un grand concert donné par M. Robert Tavaras, baryton, professeur de chant, de Québec, et sa troupe. Le concert commencera à 8 heures P. M.

M. Tavaras est un artiste canadien de grand talent, qui est fort apprécié des auditoires connaisseurs. La lettre suivante, que nous reproduisons en fait foi:

"M. Robert Tavaras a donné ce soir un magnifique concert à la salle Jacques-Cartier.

"Il a su choisir et exécuter avec un rare bonheur les plus belles pièces des auteurs classiques en vogue.

"La Providence a gratifié M. Tavaras d'une superbe voix de baryton.

"L'assistance a applaudi comme il le méritait le réel artiste qu'est M. Robert Tavaras."

(Signé) *M. le curé J. A. Lemay.*

Rafles de dindes

La râfle de dindes de la Garde Sacré-Coeur aura lieu le 19 décembre.
j. n. o.

MAGASIN DU COMPTANT
PAUL LAVOIE
Epiceries Générales
190 A rue Lafontaine

SPECIAL
SEMAINE DU 9 NOVEMBRE
"Mangeons des Arachides"
1 lb Peanut .15
2 " " .25

Toujours à votre service

BAPTEMES

—Le 23, Joseph Thomas, fils de Auguste Thibault et de Mme Thibault, née (Marie Dubé).

—Le 25 octobre, Joseph Rosaire Eugène, fils de Xavier Grandmaison et de Mme Grandmaison, née (Ida Pelletier).

—Le 28 octobre, Alice Louise, fille de Louis St-Jacques, avocat et de Mme Saint-Jacques, née (Alice Langlais).

Le 28 octobre, Kathleen Claire fille de Charles-Eugène Dubé, marchand et de Mme Dubé née (Kathleen Murphy).

—Le 4 novembre, Joseph Philippe Maxime, fils de Joseph Beaulieu, journalier et de Mme Beaulieu, née (Régina Lafrance).

CANADIAN
TRANSCONTINENTAL AIRWAYS

Actions classe "A"
Prix: $17. chacune

Comportant un boni d'une action classe "B" avec quatre actions de classe "A".

BENEFICES POTENTIELS CONSIDERABLES

L'industrie de l'aéroplane n'est qu'à ses débuts. Elle assure déjà à ceux qui participent à son essor, des bénéfices potentiels considérables. La Cie Aérienne Transcontinentale (The Canadian Transcontinental Airways, Limited), compagnie de Québec, dont l'existence ne date pas encore de longtemps, est déjà *entrée de plein pied dans une phase d'exploitation actives.* Plusieurs contrats à long terme, et autres, lui assurent déjà des profits substantiels. On rapporte de source digne de foi que ses recettes actuelles pourraient justifier les directeurs de déclarer un dividende sur les actions classe "A", s'ils le jugeaient à propos.

PLACEMENT SPECULATIF DE MERITE

Nous croyons devoir recommander l'achat de ces actions, constituant dans leur catégorie un placement spéculatif de première classe.
Le coût d'exploitation d'une compagnie de ce genre est limité à peu de frais. C'est probablement le service de transport le moins coûteux qui soit, par le fait même qu'il exclut toute dépense d'entretien de doute, etc...

AERODROME

L'aérodrome de la compagnie sera terminé dès le mois prochain, près du Bois Gomin, ici à Québec, et tous les avions se concentreront à Québec, et la compagnie prendra ses quartiers généraux permanents dans la vieille capitale, la base du Lac Ste-Agnès ne devant servir d'arrêt seulement pour les avions faisant le service de la Côte Nord. C'est grâce à l'initiative de cette compagnie, si la ville de *Québec possède* maintenant un aérodrome. Comme l'offre de ces parts est limitée, nous prions nos clients et le public en général de placer immédiatement leurs commandes, que nous nous ferons un plaisir d'exécuter dans l'ordre tel que reçues.

Pour plus de détails adressez-vous

Bray Caron & Dubé Limitée
Banquiers en Obligations.
71, rue St-Pierre, - QUEBEC.
Téléphones: 2-8160 — 2-8161 — 2-8162

J.-MAURICE FOISY
GERANT DE DISTRICT
18 rue Blais — Rivière-du-Loup
BANQUIERS EN OBLIGATIONS

Pour les épargnants canadiens-francais

Depuis des années, Royal Securities a toujours été l'une des premières à répondre aux besoins des épargnants canadiens-français en ce qui concerne leurs placements. Par ses bureaux de Montréal, Québec et Trois-Rivières, toutes les ressources de notre institution—y compris les succursales de chacune des provinces du Canada, de New-York et de Londres—sont à votre disposition. De temps en temps, les épargnants inscrits sur nos listes reçoivent en français, des indications sur certaines occasions excellentes de placements.

Poussant plus loin notre service aux épargnants québécois, nous venons de publier *Valeurs de Placement Canadiennes.* Cette brochure de 48 pages vous donnera des renseignements récents sur 60 valeurs de services publics, industrielles et immobilières.

Nous nous ferons un plaisir de vous en envoyer un exemplaire sur demande.

Royal Securities Corporation
Limited
111, Côte de la Montagne, Québec
Montréal Toronto Halifax St-Jean Winnipeg Vancouver Charlottetown Trois-Rivières Ottawa Hamilton Calgary Edmonton Régina Victoria St-Jean, T.N. New-York Londres, Ang.
K-113

LA CARTE DE VISITE



Jean Mayer

ELLE PARLE POUR VOUS

Faite d'ivoirine ou de toile, toujours prête, toujours blanche, ayez-la sous la main. Sur le voyage donnez-la à vos amis, à vos nouvelles connaissances. Qu'elle accompagne les cadeaux de fête, d'anniversaire, de noce, de nouvel an. Elle est utile en tout temps. Ne soyez pas homme, femme ou jeune gens sans CARTE DE VISITE faites par...

L'IMPRIMERIE DU " SAINT-LAURENT"
234 Lafontoine - Rivière-du-Loup, Qué.
QUALITE — SERVICE — SATISFACTION



Tabac COMME PAPA
Purement Canadien

Le tabac idéal pour le connaisseur, sain et hygiéniquement traité, exempt de nicotine verte, de cotons et poussière; d'un arôme qui plait aux fumeurs les plus recherchés dans leurs goûts. Empaqueté à l'état requis.
En vente chez les détaillants qui aiment à voir grandir leur clientèle en leur servant un tabac de qualité.

Compagnie de Tabac Terrebonne, Terrebonne, Qué.
Formez les mots "Comme Papa". Portez attention à notre coupon "Spécial Surprise". Demandez notre catalogue de primes.

Bilan du Canadien National

Le bilan du chemin de fer national du Canada pour le mois de septembre et les neuf premiers mois de l'année courante accuse une substantielle augmentation dans les profits brutes et nets.

En septembre, les recettes du réseau se sont élevées à $25,383,151. que l'on compare à $21,746,311.97 en septembre 1927, une augmentation de $3,636,839.03 ou de 16.72 p. cent.

Au cours du dernier mois les dépenses d'exploitation se sont élevées à $18,869,490.21 que l'on compare à $16,866,816.52 en septembre 1927. ou de 11.78 p. c.
une augmentation de $2,002,673.69

Les recettes nettes du Canadien National en septembre se sont élevées à $6,513.660.79 contre $4,879,-495.45 au cours du mois de 1927 correspondant une augmentation de $1.634,165.34 ou de 33.49 p. cent.

Durant la période de 9 mois terminée le 30 septembre les recettes brutes du réseau se sont élevées à $196,317,822.00, alors que durant la période de 1927 correspondante elles s'élevèrent à $178,019.585.42 soit une augmentation de $18,298,236.58 ou de 10.28 p. cent.

Durant la même période de 1928 les dépenses d'exploitation se sont élevées à $160,231.024.86 contre $151,017,244.31 en 1927, une augmentation de $9,213,780.55 ou de 6.10 p. cent.

Les recettes nettes pour les neuf premiers mois de l'année s'élèvent à $36,086,797.14 que l'on compare à $27,002,341.11 durant la période de 1927 correspondante, une augmentation pour cette année de $9,084,456.-03 ou de 33.64 p. cent.

Le pourcentage d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'année a été réduit de 84.83 qu'il était en 1927 à 81.62 en 1928.

COLLÈGE DES FRERES DU SACRE-COEUR

Trois-Pistoles

CONCOURS D'OCTOBRE

Cours Complémentaire

1er, Laurent Martin; 2e, Florent Morency; 3e, Jacques Morin; 4e, Laurent Riou; 5e, Théodore D'Amours; 6e, Romain Litalien; 7e, Albert D'Amours; 8e, Jean-P. Michaud 9e, Mozart Rioux; 10e, L.-Philippe Pelletier.

Cours Supérieur

1er, Lucien Dumas; 2e, Gérard Leblond; 3e, Marc Rousseau; 4e, Alexis Morency; 5e, Jean Thériault; 6e, Arsène Bilodeau; 7e, Albert Rioux; 8e, Guy Pettigrew; 9e, Maurice D'Amours; 10e, Marc Martin.

Cours Moyen

1er, Lucien Caron; 2e, Benoît Dumas; 3e, Joseph Pelletier; 4e, Paul Belzil; 5e, Gaston Rousseau; 6e, Sylvio Belzil; 7e, Florent Belzil; 8e, Réal Lévesque; 9e, Jean-P. Pettigrew; 10e, Alphonse Bérubé.

Cours inférieur

1er, Gérard Gagnon; 2e, Hervé Belzile; 3e, Clément Bilodeau; 4e, Réal Pelletier; 5e, Rolland Pettigrew; 6e, Noel Théberge; 7e, Léon D'Amours; 8e, Jean-M. Dumas; 9e, Gérard Charest; 10, Alphonse Larrivée.

Cours préparatoire

1er, Camille Larrivée; 2e, Emilien Soucy; 3e, Yvon Litalien; 4e, Maurice Pelletier; 5e, Camille Caron, 6e, Normand Boucher; 7e, Paul Jean; 8e, Benoît Larocque; 9e, Lucien D'Amours; 10e, Emanuel Larrivée.

Souffrez tout le mal qui peut vous être fait plutôt que de vous rendre en cour.

DICKENS



S. BELLE
VENDEUR
RIVIERE-DU-LOUP

Maison et Terre à vendre

AU LAC-AU-SAUMON

Maison de bonne grandeur avec dépendances (hangar, Ecurie) et grand terrain pour jardin; site avantageux pour poste de commerce, sur la rue principale entre l'église paroissiale et la station du chemin de fer.

Aussi une terre de deux arpents de largeur sur la profondeur de la concession, avec bâtiments, située à deux milles du village. Cette ferme d'un sol très fertile est moitié en culture, moitié en bois, bonne quantité de bois marchand. Bonnes conditions pour acheteur sérieux. Aussi autres terres à vendre.

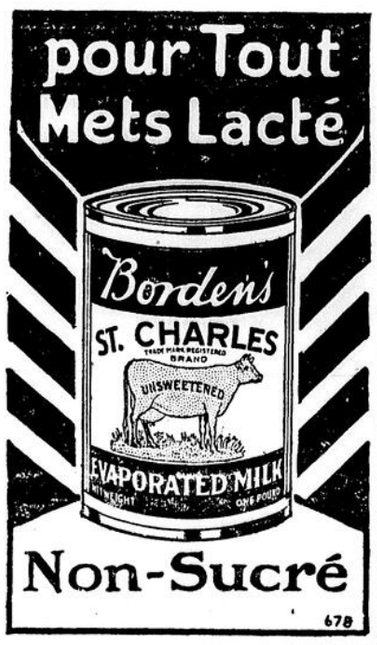
S'adresser à M. FERDINAND LANGLOIS, Lac-au-Saumon, Comté de Matapédia.

Jetons dernière nous, et sans regarder qui les ramasse, idées, paroles et désirs. Il y a tant de mendiants d'idéal.

ELISABETH LESEUR



G. MORAIS Représentant Rivière-du-Loup.



LE BARRAGE DU TEMISCOUATA

(Suite de la première page)

à la province de Québec. Dans le premier cas, ils ne sont pas même des citoyens britanniques. Toutefois personne ne s'en plaint et ne songe à les expulser.

On notera en outre qu'il est inexact de prétendre que la Saint-John River Storage Company est une compagnie étrangère à notre province, de qui elle a obtenu sa charte et par les lois de laquelle elle a accepté d'être régie.

Nous aurons l'occasion de traiter la question de compensation au cours de cet article.

* * *

2) Le deuxième allégué de la résolution mentionne *l'opposition énergique et unanime faite à ce sujet par les comtés intéressés.*

REMARQUES: Les premiers intéressés sont les colons du Squatteck qui pourraient subir des dommages à la suite d'une inondation causée par la construction d'un barrage sur la rivière Touladi. Ce sont eux qui auraient dû être les premiers à se plaindre des entreprises de la compagnie. A-t-on demandé leur opinion libre avant de faire signer des requêtes par des braves gens dont la grande majorité ne connaissait pas la question et n'avait jamais visité le Squatteck, quand d'autres s'obstinent à ne pas vouloir la comprendre telle qu'elle est? Non. Pour ma part, j'ai été au Squatteck à plusieurs reprises. J'ai rencontré presque tout le monde sans chercher à les endoctriner, et UN SEUL colon du Squatteck m'a dit qu'il n'était pas favorable à la construction d'un barrage sur la rivière Touladi.

Signer une requête ou passer une résolution tout simplement pour être agréable à un tel ou à un tel ne veut absolument rien dire; un document public n'a de valeur qu'en autant qu'il exprime l'opinion de personnes qui ont pris la peine de se renseigner avant de signer leur nom et qui agissent ainsi en toute liberté. Une foule de personnes m'ont dit qu'elles avaient signé ces requêtes pour ne pas contrarier ceux qui le leur demandaient et qu'elles se rendraient à Québec en délégation par simple curiosité. Mardi soir, un délégué, dont je préfère taire le nom, m'a déclaré devant témoin: *"Je m'en vais à Québec "avec la délégation d'abord pour faire plaisir à quelqu'un* et *"ensuite parce que le Squatteck est une bonne vache à lait pour "nous autres".* Les braves et courageux colons du Squatteck seront-ils flattés d'apprendre que l'un des délégués à employé des expressions aussi déplacées à leur égard.

En résumé, l'opposition peut être énergique, mais elle est loin d'être unanime et elle n'est pas fondée.

* * *

3) Le troisième allégué de cette résolution mentionne que *le barrage projeté ou tout autre plan de barrage, en inondant une partie du Squatteck, fermerait la voie naturelle de toute colonisation future dans la direction du sud du comté de Rimouski.*

REMARQUES: Ceux qui ont rédigé cette résolution ont-ils songé pour un instant que la seule voie carrossable pour atteindre le Squatteck actuellement est la route de Cabano? Il faut d'abord traverser sur un bac le lac Témiscouata, qui a plus d'un mille de largeur. Le traversier a un taux fixe auquel tous doivent se soumettre, les colons du Squatteck comme les autres. On ne peut lui en faire aucun reproche, parce que, même avec le petit subside qu'il peut avoir du gouvernement de Québec, il rejoint à peine les deux bouts. Donc, les colons du Squatteck sont obligés de payer au moins $1.00 par voiture pour simple passage et souvent davantage, suivant le poids de leur charge.

En plus de cet inconvénient sérieux, qui ne disparaîtra que le jour où l'on bâtira entre les deux rives du lac Témiscouata un pont plus long que le pont de Québec, les colons ont à franchir un espace de seize milles, du lac Témiscouata au canton Robitaille, à travers la seigneurie Thomas. Le seigneur n'a jamais voulu concéder de lots de colonisation le long de ce chemin; c'est pourquoi on n'y trouve aucun résident. La seule habitation est un camp de la compagnie Fraser sur la rivière Touladi, à mi-chemin ("half-way"). Puisque les colons du Squatteck ont tant de difficultés à atteindre leur lieu actuel de résidence, est-il raisonnable de prétendre que la route de Cabano au Squatteck, via le lac Témiscouata et la seigneurie Thomas, est la voie naturelle de toute colonisation future dans la direction du sud du comté de Rimouski?

Les colons du canton Bédard, comté de Rimouski, atteignent le chemin de fer à Trois-Pistoles, par Sainte-Françoise, comté de Témiscouata. Le canton Biencourt, comté de Rimouski, voisin du canton Robitaille, comté de Témiscouata, est au centre *et non au sud* du comté de Rimouski. Il suffit de jeter de jeter un coup d'oeil sur n'importe quelle carte géographique pour s'en rendre compte. Il n'y a actuellement qu'un seul colon dans ce canton et sa terre est voisine du canton Robitaille. Le débouché naturel de la partie nord du canton Robitaille et du canton Biencourt est la route de Saint-Cyprien et de Saint-Jean de Dieu. Il y a quelques années, on avait décidé de la faire, mais ces travaux ont été interrompus pour une raison que j'ignore; c'est-à-dire qu'APRES la construction de la route de Saint-Jean de Dieu-Squatteck, on pourra entreprendre la colonisation du canton Biencourt. Cette route sera beaucoup plus utile aux colons que celle qui longe la rivière Touladi. Nous en reparlerons plus loin.

La colonisation s'est faite de travers ces dernières années dans le comté de Témiscouata. Ceux qui sont responsables d'un pareil état de choses se servent d'un euphémisme en disant qu'elle a été *hâtive.* L'établissement de la paroisse de St-Dominique du Lac, aujourd'hui Saint-Juste du Lac, en face de la paroisse de Notre-Dame du Lac, sur la rive opposée du lac Témiscouata, a été une erreur monumentale. On voulait que la paroisse-fille regardât la paroisse-mère, au détriment de la colonisation telle qu'elle doit être entendue dans son sens le plus large. Les colons qui s'y sont établis ont éprouvé toutes sortes de difficultés et la paroisse ne peut se développer parce qu'elle est encerclée par la seigneurie Thomas, les limites de la compagnie Fraser et le lac Témiscouata. J'ai toujours eu la plus grande sympathie pour ces braves gens et c'est pour cela que j'ai fait l'impossible pour leur procurer toutes les facilités de communication avec le reste du comté. Par exemple, si on avait échangé avec la compagnie Fraser une lisière de terrain à l'est de la rivière Madawaska, entre cette rivière et le canton Rouillard, ce que l'on appelait jadis la "ferme dorée" ("Golden Farm"), on aurait pu y établir une paroisse prospère sur des terres fertiles, sans côtes et sans roches, et à proximité du chemin de fer Témiscouata. Il aurait été bien facile de construire sur la rivière Madawaska des ponts qui n'auraient pas été des ponts de péage et sur lesquels les colons auraient pu circuler librement et sans payer un sou. De cette paroisse nouvelle, on aurait pu pénétrer facilement jusqu'aux terrains de la couronne au sud-est du comté de Témiscouata, je veux dire les cantons Rouillard et Auclair, dont une commission fait actuellement la classification des lots, et de là atteindre *la partie sud du comté de Rimouski qui n'est pas même encore subdivisée en cantons,* si nous en jugeons par les cartes publiées par le gouvernement de Québec.

Si on avait procédé de cette façon, la nouvelle paroisse, démembrement de celle de Sainte-Rose du Dégelé, serait aujourd'hui en plein épanouissement et la colonisation déjà commencée et beaucoup plus avancée dans cette direction que dans toute autre.

Cette explication est un peu longue, mais pourquoi ne pas démontrer aussi clairement que possible que la partie sud du comté de Rimouski ne pourra jamais être ouverte à la colonisation d'une manière pratique par la route de Cabano-Squatteck?

Nous verrons plus loin que la seule manière de la coloniser ce sera en obtenant une compensation du gouvernement pour le barrage de la Touladi.

* * *

4) Le quatrième allégué se lit comme suit:

"Vu que les premiers colons, les pionniers du Squatteck, "viennent de Rivière-du-Loup, de Saint-Arsène, etc., qu'ils y "sont établis depuis un quart de siècle, que tous y vivent bien, "et y établissent leurs enfants;"

REMARQUES: Tout le monde admettra que quel que soit l'endroit d'où sont venus non seulement les premiers, mais tous les colons du Squatteck, que ce soit des anciennes paroisses du comté de Témiscouata ou d'un autre comté, chacun d'eux mérite la considération à laquelle a droit tout bon citoyen qui vient s'établir dans notre région. Mais nous avons assez confiance dans le jugement des colons du Squatteck comme de tous les électeurs du comté de Témiscouata pour être assuré qu'ils sont assez intelligents pour savoir ce qu'ils veulent et dire ce qu'ils pensent. Ils n'ont fait entendre aucune lamentation parce qu'ils sont capables de faire face à la situation comme des hommes. Ils savent qu'ils seront indemnisés en toute justice des dommages qu'ils pourront subir. Ils écoutent attentivement les explications qu'on leur donne de part et d'autre et ils ont le rare mérite de ne pas s'emballer. Aucun d'eux n'aurait songé à soulever l'agitation que l'on veut créer au sujet de la construction d'un barrage sur la rivière Touladi, malgré qu'on ait cherché depuis lors à leur faire la langue, sans succès dans la plupart des cas. Quoi qu'on dise, je serai toujours d'opinion qu'il appartient au principal intéressé d'exprimer ses vues en toute liberté sur quoi que ce soit qui le touche de près.

Nous rappellerons plus loin quels sont les moyens de subsistance des colons du Squatteck.

* * *

5) La première conclusion de la résolution se lit comme suit:

"Que ce conseil désire protester énergiquement contre "toute tentative étrangère à la conquête économique de notre "province au détriment de la première de toutes les industries: "l'agriculture":

REMARQUES: Que l'agriculture soit la première de toutes les industries, c'est admis. Mais nous démontrerons plus loin au cours de cet article que la construction d'un barrage sur la rivière Touladi sera un bienfait non seulement pour les colons du Squatteck, mais même pour les cultivateurs du comté de Témiscouata en général.

* * *

6) La deuxième conclusion mentionne *la défense des colons menacés de la perte de leurs droits.* Cette affirmation est fausse parce qu'il n'est pas question que les colons perdent leurs droits. On ne pourrait le prétendre que s'il n'était pas question de leur offrir une compensation équitable, mais tel n'est pas le cas, comme chacun le sait.

Si les membres du conseil municipal qui a passé cette résolution avaient été au courant de tous ces faits, l'auraient-ils adoptée, même pour faire plaisir à monsieur un tel ou à monsieur un tel? Je ne peux pas le supposer un seul instant et c'est la raison pour laquelle cette résolution ne m'a produit aucune impression et ne m'a pas fait changer d'idée.

On m'assure de plus que le brouillon de cette résolution a été expurgé de beaucoup d'extravagances de langage qu'il contenait. Il en est resté encore suffisamment.

Réponse à M. le curé Saint-Pierre

M. l'abbé J. A. Saint-Pierre, curé de la paroisse de Saint-Michel du Squatteck, a publié une lettre ouverte dans le *Saint-Laurent* du 27 octobre dernier. Il trouve mes opinions contestables; c'est son droit, et c'est également le mien de différer d'opinion avec lui, avec tout le respect que je lui dois.

Il prétend que je mets le public sous l'impression que le gouvernement, en vertu des lois de Québec, *"est obligé de se rendre à toutes les exigences de la Saint-John River Storage Company, même s'il faut pour cela sacrifier non seulement la paroisse de Saint-Michel du Squatteck, mais toute la région d'excellentes terres qui l'entoure."*

D'après la définition du dictionnaire, le mot *exigence* comporte deux définitions : "caractère, prétention de celui qui est exigent—besoin, nécessité." Le verbe *exiger* a deux sens : réclamer une chose à laquelle on a ou l'on croit avoir droit—obliger ou vouloir obliger à quelque chose qui n'est pas dû."

Je serai d'accord avec M. le Curé s'il veut dire, par exigences de la compagnie, qu'elle réclame ce à quoi elle a droit.

Il ajoute : *"Même s'il faut pour cela sacrifier non seule-"ment la paroisse de Saint-Michel de Squatteck, mais toute la "région d'excellentes terres qui l'entoure."* Tel n'est pas le cas, parce que la construction d'un barrage tel que projeté sur la rivière Touladi n'élargirait cette rivière que sur une largeur de trois-quarts de mille à certains endroits jusqu'à un mille et demi à d'autres, d'après des plans qui ont été préparés avec soin. Donc, toute la région d'excellentes terres qui entoure le Squatteck ne sera pas sacrifiée.

J'ai déjà parlé et je parlerai encore de l'accès au Squatteck.

M. l'abbé Saint-Pierre écrit ce qui suit : *"M. Pouliot pour-"rait-il nommer, de Québec à la vallée de la Matapédia un en-"droit plus favorable à la colonisation que ce beau territoire du "Squatteck? Sacrifier cela, n'est-ce pas vraiment diminuer l'ac-"tif de la province et lui causer des dommages dont on ne pour-"rait mesurer toute l'étendue ? S'il est vrai, comme le dit M. "Pouliot, que la Saint John River Storage Company est autori-"sée par le gouvernement de Québec à construire des barrages "dans Témiscouata, elle n'est certainement pas autorisée par le "fait même à nous enlever une partie de notre patrimoine pro-"vincial."*

Même en admettant que la région du Squatteck est l'un des endroits les plus favorables à la colonisation dans toute la province de Québec, à condition qu'elle soit reliée à des centres par de bonnes voies de communication, il n'a jamais été question de la sacrifier, parce que les entreprises de la compagnie n'empêcheront pas la colonisation dans la région du Squatteck, mais au contraire lui fourniront un stimulant et permettront l'ouverture à la colonisation de cantons qui ont été inaccessibles aux colons jusqu'à présent. Ce n'est pas moi, mais c'est la loi qui dit formellement que la compagnie a été autorisée par le gouvernement de Québec à construire des barrages dans les trois comtés de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski et spécialement sur la rivière Touladi.

M. le curé commet une grave injustice en écrivant ce qui suit : *"M. Pouliot croit que cette compagnie ne peut, sans faire*

(Suite à la page 11)

A VENDRE

Occasion exceptionnelle.

Aucune offre raisonnable refusée.

1o.—Bâtisse de 40 x 60, en brique rouge solide, 3 étages avec cave de 7½ pieds de hauteur, solage très solide, située sur trois rues, Iberville, du Domaine et Lévis. Ancien magasion de M. Girard, occupé comme garage actuellement.

2o.—Terrain vacant de 250 pieds de longueur sur la largeur qu'il y a entre le Chemin Témiscouata et la rivière du Loup, situé en la paroisse de St-Ludger, borné au nord, à M. Victorien Dionne, magasin Goorra, au sud, à la propriété appartenant, ci-devant, à Charles Déry.

Offre par lettre au signataire ou personnellement à son bureau.

Signé: S. C. RIOU

DINER D'UN METS

Dans maintes familles c'est tout un problème de servir un repas simple d'un seul service. Voici un mets qui plaira à une famille de six et qui renferme en outre les éléments nutritifs indispensables:

2 tasses de macaroni cuit.
1 tasse de carottes cuites coupées en cubes.
2 cuillerées à soupe oignon râpé.
2 cuillerées à soupe persil haché.
2 cuillerées à soupe poivre rouge frais haché.
1 tasse jambon haché.
6 cuillerées à soupe croûtes beurrées.
1 tasse Lait St-Charles Borden.
1 tasse d'eau.
2 cuillerées à soupe de beurre.
2 cuillerées à soupe de farine.
1 cuillerée à thé de sel.
½ cuillerée à thé de cayenne.

Faites cuir le macaroni dans de l'eau bouillante salée 35 minutes. Faites une sauce blanche avec le beurre, la farine, le lait, l'eau le sel et le cayenne. Etendez une couche de macaroni dans un plat creux bien graissé. Couvrez de jambon, de carottes et d'assaisonnements. Alternez les rangs de macaroni et de jambon. Sur le tout versez la sauce blanche. Couvrez avec les croûtes et faites cuire 40 minutes à four modéré.

St-Pacôme

VA-ET-VIENT

—Le Major C. Power et madame Power ont fermé leur résidence d'été et occupent maintenant leurs appartements "Château Saint-Louis" Québec.

—Mme Ths W. Michaud est à la Rivière-du-Loup depuis mardi avec sa fillette Sabine qui a subi une légère opération à l'hôpital St-Joseph.

—Mme J. H. Fugère, de Québec, Mme Tugh Murphy, de la Rivière-du-Loup, et sa fillette Eileen en promenade chez M. Elzéar LeBrun.

—Mme David Gagnon était à Québec au milieu de la semaine avec sa fillette Colette, qui devait subir une opération pour les amygdales.

—Mlle Marie Michaud, de Saint-Philippe de Néri est en promenade chez son père M. Ths-W. Michaud.

—M. Walter Walsh et sa jeune fille Rita étaient de passage à Québec au début de la semaine.

—Mme Lucien Lebrun, N. P., est à l'hôpital de la Rivière-du-Loup depuis quelques jours.

—M. Richard Loranger est revenu d'un voyage à Détroit, Mich.

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER



Tout pharmacien vous dira que c'est le meilleur des toniques, qu'il en connaît la composition et les effets.

L'Elixir Tonique du Dr Montier est le plus puissant reconstituant de tout le système. Il est excellent au goût et il excite l'appetit. Une bouteille suffit pour un traitement, de cinq semaines.

En vente chez Monsieur
VICTOR ST-ONGE
Mont-Carmel
M. FRANK LEVESQUE
Saint-Epiphane
M. EMILE OUELLETTE
Rivière-du-Loup.

Qui achète le superflu, ne fut-ce qu'un radiola ou une automobile Ford, vendra bientôt le nécessaire.

L. P. DUMONT

Représentant

Crown Life Ins. Co.

AGENT DE DÉBENTURES

Avant de faire un placement veuillez me consulter

BUREAU ET RESIDENCE
15 CHEMIN FRASERVILLE

TÉL. 320 S 3
CASIER POSTAL 20

RIVIÈRE-DU-LOUP, STATION

FONDS DE CANTINE

Le Conseil d'Administration du Fonds de Cantine de la Province de Québec, a reçu, depuis quelque temps, de nombreuses demandes de secours de la part d'anciens soldats mais il semble qu'il existe un certain malentendu au sujet du but pour lequel ce Fonds a été établi, ainsi qu'en ce qui concerne les conditions requises pour avoir droit d'en bénéficier. Le Fonds n'est pas destiné à être distribué parmi tous les anciens soldats sans distinction et il ne doit pas non plus servir à aider les sans-travail, à établir ou à augmenter les pensions.

La Loi du Fonds de Cantine passée par le gouvernement fédéral en 1925 définit clairement l'usage qui doit être fait du Fonds et mentionne ceux qui peuvent en bénéficier. Ce sont:

"Les anciens membres de la Force Expéditionnaire Canadienne qui firent du service en France ou en Angleterre dans la dernière guerre, ou les membres de la Marine Royale Canadienne qui servirent outre-mer".

La Loi stipule, en outre, que les anciens soldats qui reçoivent déjà une pension ou autre secours du Gouvernement ne sont pas éligibles.

Il s'ensuit conséquemment que les anciens soldats *impériaux* et les anciens soldats des *armées alliées*, ainsi que les membres de la Force Expéditionnaire Canadienne *qui servirent seulement au Canada* ne sont pas affectés par cette Loi, qui ne s'applique qu'aux anciens soldats suivants et à leur dépendants:

"Tout ancien membre de la Force Expéditionaire Canadienne ayant servi durant la dernière guerre en France, en Angleterre, ou sur tout autre théâtre des hostilités et ayant été licencié honorablement, qui ne reçoit pas une pension du Gouvernement, peut obtenir des secours à même le Fonds en cas de maladie, d'accident ou de circonstances hors de son contrôle (autre que le manque de travail), aussi longtemps et de telle façon que le Conseil d'Administration le jugera à propos".

Le Fonds peut aussi servir à secourir les dépendants suivants des anciens soldats décédés, pourvu qu'ils ne reçoivent pas déjà une pension:

Veuves (avec ou sans enfants)
Mères dépendantes.
Orphelins.

Toutes les demandes de secours doivent être adressées au Fonds, par écrit. Des entrevues sont accordées par rendez-vous seulement. Des formules de demande peuvent être obtenues en s'adressant au bureau du Conseil, 951, rue St-Antoine, Montréal.

Isle-Verte

—Le 31 octobre, a été baptisée Marie Monique, fille de M. et Mme Albert Côté. Parrain et marraine M. et Mme Sylvio Pettigrew, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Alexis Pettigrew, grand'mère de l'enfant.

—M. et Mme Alexis Soucy font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Adrien. Parrain et marraine M. Gérard Grandmaison et Mlle Rose-Aimée Grandmaison, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Adhémar Grandmaison.

—M. Henri Côté est en promenade à l'Isle-Verte, chez des amis.

—La fête de la Toussaint a été célébrée avec beaucoup de solennité dans notre paroisse. Le lendemain une foule recueillie s'est approchée de la Sainte Table et a prié pour ses défunts.

—M. J. Maurice Côté, employé de chemin de fer, était de passage à l'Isle-Verte, dimanche dernier.

—M. Léon Gagnon se rétablit lentement des blessures qu'il a reçues lors de l'accident qui lui est arrivé.

—M. Lucien Ouellet est revenu de l'Ouest.

—M. Gérard Marquis doit retourner à l'Hôpital pour y subir une autre opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. J. M. Marquis était dans sa famille, ces jours derniers.

—MM. Hector Viel et Eugène Martin, de Ste-Anne, étaient de passage à Trois-Pistoles, par affaires.

—MM. Antoine Lévesque, Eugène Martin et Jos. Martin, de Ste-Anne étaient en promenade chez M. Pierre Grondin, la semaine dernière.

Naissance

M. et Mme Georges Dubé, de St-Epiphane, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 3 novembre, sous les noms de Joseph Denis Hubert. Parrain M. Georges Dubé, fils, marraine Mlle Bernadette Dubé, frère et soeur de l'enfant. Porteuse Mme Omer Tremblay.

Évitez la grève des Bank-notes.... en faisant de la PUBLICITE.

FAIT PLUTOT RARE

Nous reproduisans du New-York *Times* de jeudi, le 1 novembre, la note suivante:

(traduction)

PAS DE SOUMISSIONS A UNE OFFRE DE DEBENTURES

(Hamilton, N. J., Oct. 31.) "Le maire Charles Cunningham et les six membres du conseil municipal ont eu une désagréable surprise aujourd'hui quand ils furent informés par le greffier William Benshouse qu'aucune soumission n'avait été reçue en rapport avec l'offre de débentures au montant de $176,000. faite par la municipalité.

L'émission avait été annoncée dans les états de New-Jersey, New-York et Pensylvanie. De plus, les officiers du conseil déclarent que des experts ont fait un rapport favorable de cette émission, et qu'ils sont dans "impossibilité d'expliquer comment il se fait qu'aucune soumission n'a été reçue. L'émission de ces débentures sera annoncée de nouveau dans les journaux".

C'est vraiment un fait rare et nous reproduisons cette note de notre grand confrère New-Yorkais comme curiosité.

La roue la plus mal graissée est celle qui fait le plus de bruit, et celui qui a le moins de patience est celui qui fait sonner ses plaintes le plus fort.

..Saint François de Sales

Les Enfants Heureux et Sains

ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boite à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Délivré libre de tous droits au Canada)

SOIREE A ST-LUDGER

Dimanche soir à la résidence de M. Germain Aubut, un groupe d'amis se réunissait pour fêter l'anniversaire de naissance de Mlle Gertrude D'Anjou. Il y eut chant, musique et jeux de société.

Etaient présents à cette soirée: M. et Mme Germain Aubut, Mme Oscar Aubut, Gertrude D'Anjou, Edwidge Rioux, Marie-Jeanne et Lina Gagnon, Auréa, Anita et Yvonne Marquis, Eliane Dubé, Eva Dionne Créna, Annette et Jeanne D'Arc Michaud; MM. Paul Aubut, Léonel Dionne, Dollard D'Anjou, Edgar Rioux, Robert Langlais, Léonce Michaud, Lorenzo et Amédée Rouleau.

On s'amusa jusqu'à une heure avancée emportant un bon souvenir de cette soirée.

Un ami.

NAISSANCE

M. et Mme Ernest Bélanger font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 28 octobre, sous les noms de Joseph Ernest Réginald. Parrain et marraine M. et Mme Prime Gagné, oncle et tante de l'enfant.



La Bière

Molson

Fondée en 1786

Il y a 142 ans que l'on brasse la Bière Molson avec le meilleur choix de malt d'orge et de houblon.

Il y a 142 ans que l'on soumet la Bière Molson aux procédés de maturation qui lui donnent sa saveur crémeuse et son corps.

La Bière Molson dont vous vous régalez aujourd'hui est la même bonne et douce vieille bière qui fit toujours vos délices aussi loin que peuvent vous reporter vos souvenirs.



EXPOSITION DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE DIV. A
DU COMTE DE TEMISCOUATA

—:o:—

Tenue à l'Isle-Verte les 18 et 19 septembre 1928

(*Suite et fin*)

Broderie de couleur

1er prix: 1.00, Mme Emile Pelletier, Isle-Verte; Prix spécial de M. le député Casgrain: 0.50, Mme Pelletier; 2e: 0.75, Mme Jos. Rioux, (Marcellin), Trois-Pistoles; 3e, 0.50 Mme Amédée Rioux, Trois-Pistoles.

Couvre-pieds de fantaisie

1er prix: 1.00, Mme Jos. Dubé, (Maj.) Isle-Verte; 2e: 0.75, Mme Joseph Michaud, Isle-Verte; 3e: 0.50 Mme Alph. Rioux, Trois-Pistoles.

Couvre-pieds par pointes

1er prix: 1.00, Mme Lazare Boucher, Isle-Verte; 2e: 0.75, Mme Ernest Roy, Rivière-du-Loup; 3e: 0.50 Mme Joseph Ouellet, Trois-Pistoles.

Couvre-pieds tissé

1er prix: 1.00, Mme Philippe Michaud, Isle-Verte; 2e: 0.75, Mme Ls Joseph Beaulieu, Trois-Pistoles; 3e: 0.50, Mme Alph. Rioux, Trois-Pistoles.

Dentelles au crochet

1er prix: 1.00, Mme John Irvine, Isle-Verte; 2e: 0.75, Mlle Anita Bertrand, Isle-Verte; 3e: $.50, Mme Théodule St-Pierre, St-Paul de la Croix.

Dentelles diverses

1er prix: 1.00, Mme Jos. Rioux (Marcellin) Trois-Pistoles; 2e: 75c. Mme Théodule St-Pierre, St-Paul de la Croix

Couvertes en laine défaite.

1er prix: 1.00, Mme Bruno Belzile, Trois-Pistoles; 2e: 0.75, Mme Alexis Malenfant, St-Paul de la Croix 3e: 0.50, Mme Cyrille Dubé, Isle-Verte.

Pommes Duchesses

1er prix: 0.75, Mlle Anita Bertrand, Isle-Verte; Spécial de M. le Député Casgrain: 25c, Mlle Bertrand; 2e: 0.50, Mme Jos. Dubé (Maj.) Isle-Verte; 3e. 25c, Mme Lazare Boucher, Isle-Verte.

Pommes jaunes transparentes

1er prix: 0.75, Mlle Marguerite Roy, Isle-Verte; 2e: 0.50, Mme Apollinaire Côté, Isle-Verte; 3e: 0.25 Mme Amédée Rioux, Isle-Verte.

Pommes Alexandre

1er prix: 0.75, Mlle Anita Bertrand, Isle-Verte; 2e: 0.50, M. Gustave Dionne, St-Arsène; 3e: 0.25, M Jules Viel, Rivière-du-Loup.

Pommes St-Laurent

1er prix: 0.75 M. Lazare Boucher Isle-Verte; 2e: 0.50, M. Amédée Rioux, Trois-Pistoles; 3e: 0.25, M. Jules Viel, Rivière-du-Loup.

Pommes Wealthy

1er prix: 0.75, M. Xavier Michaud St-Arsène; 2e, 0.50, Mme Amédée Rioux, Trois-Pistoles; 3e: 0.25 Mlle Anita Bertrand, Isle-Verte.

Pommes d'Amours

1er prix: 0.75, M. Jules Viel, Rivière-du-Loup; 2e, 0.50, M. Alph Rioux, Trois-Pistoles; 3e: 0.25, M. Chs. Rioux, (f. Jules) Trois-Pistoles.

Prunes bleues

1er prix: 0.75, M. Pierre Beaulieu Isle-Verte; 2e: 0.50, Mlle Anita Bertrand, Isle-Verte; 3e: 0.25, M. Jules Viel, Rivière-du-Loup.

Prunes blanches

1er prix: 0.75, M. Jules Viel, Rivière-du-Loup, Spécial de M. le Député Casgrain: 25c., M. Jules Viel; 2e: 0.50, Mlle Anita Bertrand, Isle-Verte; 3e: 0.25, M. Omer Belzile, Trois-Pistoles.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Marinades sous verre

1er prix: 0.75, Mme Cyrille Dubé Isle-Verte; 2e: 0.50, Mme Alexis Malenfant, St-Paul; 3e: 0.25, Mlle Marguerite Roy, Isle-Verte.

Confitures sous verre

1er prix: 0.75, Mme Alexis Malenfant, St-Paul de la Croix; Spécial de M. le Député Casgrain, 25c. Mme Malenfant; 2e: 0.50, Mme Charles Beaulieu, Isle-Verte; 3e: 25c. Mme Omer Belzile, Trois-Pistoles.

Gelée sous verre

1er prix: 0.75, Mlle Marguerite Roy, Isle-Verte; 2e: 0.50, Mme Chs Beaulieu, Isle-Verte; 3e: 0.25, Mme Cyrille Dubé, Isle-Verte.

Fruits en conserve

1er prix: 0.75, Mme Charles Beaulieu, Isle-Verte; Spécial, M. le député Casgrain: 25c, Mme Chs Beaulieu 2e: 0.50, Mme Omer Belzile, Trois-Pistoles; 3e: 0.25, Mme Cyrille Dubé, Isle-Verte.

Légumes en conserve

1er prix: 0.75, Mlle Marguerite Roy, Isle-Verte, spécial M. le député Casgrain, 25c. Mlle Roy, 2e: 0.50, Mme Vve Alexis Pettigrew, Isle-Verte; 3e: 0.25, Mme Charles Beaulieu, Isle-Verte.

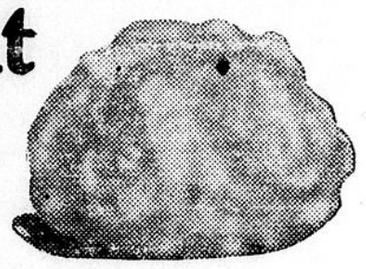
Viande en conserve

1er prix: 0.75, Mme Vve Auguste Côté, Isle-Verte; 2e: 0.50, Mlle Marguerite Roy, Isle-Verte; 3e: 0.25,

(*suite à la page* 9)

Voulez-vous goûter à quelque chose de **Bon?**

Essayez les "Cocoanut Puffs" de Christie



"Marshmallow" crémeux sur biscuit à la vanille croustillant avec centre à la gelée de fruits frais. Tout entouré de Crème délicieuse aux Noix de Coco.

Au magasin ou au téléphone, demandez toujours les

Biscuits de Christie

Excellence de Qualité depuis 1853



VARIEZ VOS DESSERTS

Combien de bonnes surprises pour la famille lorsque les six garnitures "Me..dow-Sweet" au goût véritable du fruit même, vous permettent de servir une série d'exquises tartes différentes tout en épargnant temps, ouvrage et argent! Ecrivez pour livret de recettes éprouvées gratis.

Refusez toutes imitations.

En vente chez les marchands généraux.

Garniture de Tartes (PIE FILLING) "Meadow-Sweet"

CITRON — FRAMBOISES
ANANAS — ORANGES
FRAISES — CERISES, ETC

"Meadow-Sweet" Cheese Mfg. Co., Limited Montreal

ACTION DE GRÂCES



Compte toujours parmi les bonnes choses de la vie

BIERES ET PORTER

BOSWELL

Tabac à Pipe
Master Mason
En paquets et en boites métalliques d'une demi-livre
Mélange de tabacs très savoureux et très doux.

Exposition de la Société d'Agriculture
Div. A du comté de Tém.

(*suite de la page 8*)

Mme Joseph Michaud, Isle-Verte.

Pain fait à la maison

1er prix: 0.75, Mme Vve Auguste Côté, Isle-Verte; Spécial de M. le député Casgrain, 25c. Mme Côté; 2e: 0.50, Mme Didyme Marquis, Isle-Verte; 3e: 0.25, Mme Jean Parent, Trois-Pistoles.

Savon du pays

1er prix: 0.75, Mme Georges Dionne, Cacouna; 2e: 0.50, Mme J. Parent, Trois-Pistoles;3e: 0.25, Mme Amédée Michaud, Cacouna; Spécial de M. le député Casgrain, 0.50, Mme J.-Bte Bouchard, Isle-Verte.

Tabac

1er prix: 0.75, M. Jean Parent, Trois-Pistoles.

APICULTURE

Miel trèfle blanc en bocaux

1er prix: 1.25, M. Edmond Rioux, (maire) St-Arsène; 2e: 1.00, M. Luc Leclerc, Trois-Pistoles; 3e: 0.75, M. Omer Belzile, Trois-Pistoles; 4e: 0.50, M. Jos. Rioux, (f. Eug.) Trois-Pistoles; 5e: 0.25, M. Marc Roy, Isle-Verte.

Miel jaune en bocaux

1er prix: 1.00, M. Marc Roy, Isle-Verte; 2e: 0.75, M. Bruno Belzile, Trois-Pistoles; 3e: 0.50, M. Omer Belzile, Trois-Pistoles; 4e: 0.50, M. Alphée Dumont, St-Epiphane; 5e: 0.25, M. Edmond Rioux, St-Arsène.

Miel brun en bocaux

1er prix: 1.00, M. Luc Leclerc, Trois-Pistoles; 2e: 0.75, M. Omer Belzile, Trois-Pistoles; 3e: 0.50, M Marc Roy, Isle-Verte.

Miel jaune en section

1er prix: 1.00. M. Alphée Dumont, St-Epiphane.

Miel trèfle blanc en section.

1er prix: 1.25, Mlle Anita Bertrand, Isle-Verte; 2e: 1.00, M. Alphée Dumont, St-Epiphane.

Cire vierge

1er prix: 1.00, M. Edmond Rioux St-Arsène; 2e: 0.75, M. Jos. Rioux, (f. Eug), Trois-Pistoles; 3e: 0.50, M. Luc Leclerc, Trois-Pistoles; 4e: 0.25, M. Alphée Dumont, St-Epiphane.

Meilleur emballage du miel

1er prix: 1.00, M. Alphée Dumont, St-Epiphane; 2e: 1.00, M. Luc Leclerc, Trois-Pistoles; 3e: 0.75, M. Jules Viel, Rivière-du-Loup.

Prix spécial: $5.00 en or, don de M. R. Panet, gérant de la Banque Canadienne National, pour le concours de tirage de chevaux, gagné par M. Chs Morin, de Ste-Françoise.

PRIX SPECIAUX
offerts pour l'Exposition local
de St-Jean-de-Dieu

$5.00 don de M. Florian Rioux, maire de St-Jean de Dieu.

$3.00 don de M. Thomas Dumont, St-Jean de Dieu.

$5.00 don de M. Philippe Pouliot, président de la société d'agriculture.

$1.00 don de M. Amédée Rioux, Trois-Pistoles.

$1.00 don de M. Théodore D'Amours, Trois-Pistoles.

$5.00 don de M. Jean-François Pouliot, M. P.

$5.00 don de M. Léon Casgrain, M. P. P.

$1.00, don de M. Joseph Michaud, secrétaire de la Société d'Agriculture.

TRES EFFICACE
POUR L'AGE MOYEN

Une Femme loue le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



Sarnia, Ont.—"Je répondrai volontiers aux lettres de femmes, pour leur dire les merveilleux effets du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je ne pourrais être trop reconnaissante pour ses bons effets durant ma période du retour de l'âge. Je fais du travail, domestique et j'étais incapable de le faire. Une amie me conseilla le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Tout de suite, j'ai été soulagée, mon appétit revenu, et mes nerfs étaient mieux. Je recommanderai votre remède à toutes celles qui souffrent comme j'ai souffert."—Mme John Benson, 102 N. Christina St., Sarnia, Ont.

Ste-Hélène

BAPTEMES

—M. et Mme Arsène Ouellet, une fille baptisée le 27 octobre sous les prénoms de Marie Thérèse Léa. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Albert, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Pierre Charest, un fils baptisé le 27 octobre. sous le prénom de Antonio. Parrain et marraine M. et Mme Alfred Morin oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Michel Lévesque, une fille baptisée le 4 novembre sous les prénoms de Marie Marguerite Simonne. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Beaulieu grands-parents de l'enfant.

LA TOUSSAINT

Aux matins de la Toussaint et du Jour des Morts, il était édifiant de voir presque toute la paroisse s'agenouiller à la Table-Sainte et communier pour les âmes de leurs défunts. L'après-midi de la Toussaint, cette même foule se rendait au cimetière où M. le Curé, dans une touchante allocution nous démontra la nécessité de prier pour nos morts, en tous temps, mais surtout dans ce mois où tout nous parle de nos fins dernières. Cette impressionnante cérémonie se termina par le chant du libéra.

DIVERS

—A l'occasion de la fête de la Toussaint, M. l'abbé R. Tanguay du Collège Ste-Anne est venu prêter son concours à M. le curé.

—M. et Mme Joseph Morneau et leurs enfants, de Québec sont chez Mme Elzéar Morneau depuis quelques jours.

—M. Emile Ouellet, de Chicoutimi est dans sa famille depuis quelque temps.

—M. et Mme L. Thiboutot, leurs fils Jean-Léon et Jacques, M. Gérald Thiboutot, de Rivière-du-Loup et M. Robert Thiboutot, de St-Pascal ont passé la Toussaint dans leur famille.

—Mme Auguste Pelletier, de Ste-Anne était de passage à Ste-Hélène cette semaine.

On ne l'aura jamais assez répété: il n'y a rien de si infaillible que l'instinct de l'impiété. Voyez ce qu'elle attaque partout avec fureur, c'est la vérité.

De MAISTRE

ASSUREZ-VOUS A
J.-A. SAUCIER

Rien ne peut mieux exprimer vos sentiments que votre PHOTOGRAPHIE.

ULRIC LAVOIE
PHOTO.
RIVIERE-DU-LOUP

Pour meilleurs résultats faites faire vos portraits de Kodak à notre ATELIER

TES PERES ET MERES

Aime ton père avec fierté,
Que dans ta pensée il se lève
Clair et pur ainsi que le glaive
Qu'invisible il porte au côté:
Il est le soldat rude et tendre
Prêt à s'immoler pour défendre
Ton honneur et ta liberté...
...Aime ton père avec fierté!
Aime ta mère avec douceur,
Avec confiance et tendresse;
Qu'en ta pensée elle se dresse
Plutôt comme une grande soeur;
Cours vers elle aux heures troublantes,
Ses bras tièdes et ses mains lentes
Connaissent le geste berceur...
...Aime ta mère avec douceur!
Aime-les pour l'éternité
Et non pour ce fragile monde,
Puisque dans la glèbe profonde
Leur corps, par toi, sera porté;
Qu'en les admirant tu t'admires.
Dans leur coeur il faut que tu mires
Ton coeur par nul remords hanté...
...Aime-les pour l'éternité!

Théodore BOTREL

Le foin sur la terre

Deux agriculteurs sont à discuter. On parle de deux chevaux, qu'on vient d'essayer et qui ont tiré comme des bons. Un de leurs amis prend part au débat en disant: "Vos chevaux tirent bien, mais ma femme est plus forte que ça!"

— Comment cela? fit-on avec curiosité.

—Elle va s'en retourner chez nous avec un voyage de foin sur la tête.

—Ah! ça par exemple c'est pas croyable.

—C'est bien simple, j'ai vendu une tonne de foin, et avec l'argent ma femme s'est acheté un chapeau."

Si Dieu t'envoie l'adversité, alors reçois-la en patience, et rends grâces à Notre-Seigneur, et pense que tu l'as méritée et qu'il te tournera tout à ton profit.

SAINT LOUIS à son fils

T'a'pas ?

par—RACEY—



dités simplement-
"Bière Black Horse Dawes
S·V·P·"!

Où donc s'en sont-ils allés?

"Rien ne nous sépare moins que la mort, de ce que nous avons pieusement aimé".

Où donc s'en sont-ils allés ceux qui, ici-bas ne sont plus? Ceux, que d'une voix persistante et fièvreuse, en vain nous appelons? Ces âmes chères, aujourd'hui disparues, et comme sourdes à nos appels suppliants...Celles qu'hier, à loisir nous pouvions voir, entendre, à loisir ser sur notre coeur. Celles dont le sourire irradiait la joie et à qui, des liens indissolubles, semblait-il, nous unissaient?...

Elles ne sont plus, et cependant, c'est d'elles et de leur souvenir que nous vivons.

La mort en fauchant ce père bien-aimé, cette mère éperduement chérie ce frère, cette soeur, entourés d'une affection tendre et profonde, a rompu, il est vrai, le fil de leur existence, mais n'a pu détruire cependant ces liens combien plus forts encore de l'amour, du souvenir, de cette vision intime dont le coeur, fidèlement garde l'image.

Elles ne sont plus et s'en sont allées où s'en vont les âmes détachées de leur frêle enveloppe terrestre... Par delà les parvis d'azur où des anges, et rien que des anges, à foison battent de l'aile, chantant à la gloire de Celui que l'on nomme *Jéhova*, et devant qui tout genoux fléchit, au ciel et sur la terre.

Elles sont ces âmes, dans cet Eden de délices, où les larmes jamais plus ne coulent, où les pleurs divinement sont taris; lieu de paix et d'amour où jamais le froid ne gagne les coeurs; où d'inextinguibles flammes éblouissent les yeux tout en inondant l'âme de douceurs jusqu'alors inconnues.

Elles voient ce que nos regards voilés ne perçoivent pas; elles goûtent des joies si pures et si profondes qu'elles en sont toutes ravies Leurs oreilles d'une délicatesse affinée, n'entendent plus qu'harmonies; des parfums suaves embaument l'air et un charme incessant et d'une puissance inouïe, les imprègne.

Elles connaissent et voient enfin la perfection incréée, et de cette vision béatifique, s'ensuit le bonheur des élus: bonheur incommensurable éternel et divin!...

Leur voix ne demande plus: "Seigneur, faites que je voie?..." Mais, c'est de toute leur âme et dans un élan d'amour et d'extase, qu'elles s'écrient: "J'ai cru, je vois!!!..."

Et de voir ce Dieu si beau et si resplendissant de perfections sans nombre, jamais elles ne devront se lasser...

L'Eglise, à tous proclame, qu'immense et sans borne, Dieu est partout. Dès lors, une conclusion d'elle-même s'impose. Si le ciel, c'est Dieu et si Dieu est partout, ceux que nous avons tant aimés et qu'aujourd'hui encore, en silence nous chérissons sont donc tout près de nous, partout où se trouve Celui qui fait leur seul délice.

C'est pourquoi, rien ne nous sépare moins que la mort, de ceux que nous avons pieusement aimés.

Si leur voix ne fait entendre des sons, si leur présence chère ne se voit à l'oeil nu, il n'en est pas moins réel pour l'âme croyante, qu'ils sont là le jour, la nuit, à toute heure, en tous lieux; jamais las de nous entendre, de nous prêter main forte et guider comme au temps jadis.

Leur coeur connu si chaud et si vibrant, encore palpite à l'unisson du nôtre et c'est dans la solitude et le seul à seul des souvenirs et de la pensée, que nous en percevons les battements.

Elles sont à la fois, ces âmes bien-aimées, si près de Dieu et si près de nous, que rien pouvons-nous croire, ne leur est impossible. Source d'espoir réconfortante, perspective précieuse pour le coeur défaillant sous le poids trop lourd d'inconsolables adieux!...

Ainsi donc, que des pleurs, s'il est bon à notre nature sensible, inondent nos paupières et tracent leur sillon d'argent, mais, que des prières ferventes surtout, montent vers elles et pour elles.

De leur séjour béni où tout n'est que lumière et sérénité, elles feront pleuvoir sur nous un peu de cette joie qui est leur. Moins lourde alors sera l'existence; plus léger notre fardeau. Chacune de nos prières devenues pour elles, gouttes de rosée rafraîchissantes, feront germer pour nous les fleurs immortelles de sainteté et de vertu gage assuré de persévérance finale.

L'heure aussi venue, pour chacun de nous, de franchir "la sphère des nues", heureuses elles seront de nous accueillir et introduire dans les parterres célestes, là où un bonheur éternel, si longtemps convoité, enfin règne et exerce son empire!...

"MYRIAM".

Trois hydravions à Rivière-du-Loup

Trois hydro-avions de la Canadian Air Force, d'Ottawa, se sont arrêtés à Rivière-du-Loup mardi mdii. Ces trois machines, portant les désignations XY YV et ZI, font partie du corps photographique numéro 8, et retournent à Ottawa, venant de leur base de Grand Lake, N. B. Les machines XY et YV sont des Fairchild et le ZI est un "Keystone Puffer".

Le capitaine B. N. Harrop est l'officier en charge de l'expédition. Les deux autres machines sont sous le commandement des officiers-aviateurs Bath et McLane.

Le capitaine nous a dit qu'il s'était arrêté ici pour s'approvisionner de gazoline et qu'il devrait continuer son voyage à Ottawa le lendemain, mercredi matin.

En attendant, les trois officiers se sont enregistrés à l'hôtel "Le Manoir".

POUR N'IMPORTE QUELLE SORTE D'ASSURANCES CONSULTEZ J. A. SAUCIER

Bonheur et Santé

Dow



Old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité!

O homme, qui es-tu pour contester avec Dieu. Le vase dit-il au potier: "Pourquoi m'as-tu fait ainsi?"

Saint PAUL

Le travail éloigne de nous trois grands maux: l'ennui, le vice et le besoin.

VOLTAIRE

Chaque fois que j'apprends qu'une famille est tombée dans la misère et que j'en cherche la cause, je trouve la boisson.

Essayez le nouveau THÉ VERT du JAPON



Ce thé que l'on désigne comme étant de la "première récolte," provient de la feuille verte naturelle qui croît au Japon au printemps.

Les thés dits de la "première récolte" ont rarement été en vente au Canada. La saveur est merveilleuse et tout-à-fait délicieuse.

Si vous aimez le Thé Vert, Vous Devriez Essayer le

THÉ DU JAPON

"SALADA"

PREMIÈRE RÉCOLTE

Actuellement en vente

35c le paquet d'une demi-livre

Vendu aussi en paquets de 2 onces et d'une livre

Echantillon envoyé franco sur demande

SALADA TEA COMPANY OF CANADA LIMITED

BOULEVARD ST-LAURENT ET RUE LE ROYER, MONTREAL

LE BARRAGE DU TEMISCOUATA

(Suite de la page 6)

mes articles ou de mes discours. Je conseillerais à M. le curé de me citer comme je le cite, c'est-à-dire textuellement. On évitera ainsi de tels malentendus.

En fin de compte, il ne s'agit nullement de faire des ruines, mais bien de tirer le meilleur parti d'une situation difficile. M. le curé a bien raison d'écrire: *"Personne ne peut nous obliger à donner ainsi sans rien recevoir"*. Là-dessus, nous sommes d'accord et en lisant cet article jusqu'à la fin, j'espère qu'il se rendra compte que tous mes efforts tendent à obtenir non seulement aux colons du Squatteck, mais même à tout le comté de Témiscouata les plus fortes compensations possibles.

La position des colons du Squatteck

La colonisation doit procéder pas à pas et graduellement. Il aurait été préférable d'ouvrir à la colonisation les lots du canton Raudot, à proximité des paroisses de Saint-Cyprien et de Saint-Jean de Dieu, et d'attendre qu'ils fussent défrichés et mis en culture avant de concéder des lots plus au sud dans le canton Robitaille. Dans ce cas, la route de Saint-Jean de Dieu-Squatteck serait très probablement chose accomplie à l'heure qu'il est et les colons du canton Robitaille auraient un débouché naturel du sud au nord à travers des lots colonisés. On ne pourrait s'expliquer le développement de la paroisse du Squatteck avec le seul débouché de Cabano, et cette paroisse n'aurait certainement pas progressé si les colons n'avaient vendu leurs produits sur place aux *camps* de la compagnie Fraser. En effet, si l'on demande à un colon du Squatteck à qui il vend ses produits, il répondra invariablement: aux *camps* de la compagnie Fraser, qui est leur grosse cliente. Or, nous avons entendu dire que la compagnie Fraser, qui a des droits de coupe au Squatteck, a donné les instructions de faire couper tout son bois sur les lots de colonisation cet hiver. La compagnie se propose-t-elle de ne plus couper de bois au Squatteck l'hiver prochain (1929)? Si tel est le cas, les colons ne pourraient plus vendre leurs produits sur place, mais seraient obligés de franchir une longue distance et de payer le traversier pour les vendre à Cabano.

La corporation municipale de la paroisse de Saint-Michel de Squatteck comprend une partie de la seigneurie Thomas, mais elle ne peut se développer à l'ouest du canton Robitaille parce que les héritiers du seigneur refusent de concéder des lots aux colons.

On voudra bien noter: 1. que le jour peut-être très rapproché où la compagnie Fraser cessera son exploitation forestière au Squatteck, les colons de cet endroit en souffriront de graves inconvénients; 2. que la seigneurie Thomas est un obstacle au développement de la paroisse du Squatteck.

La construction d'un barrage sur la rivière Touladi n'aurait pas pour effet de détruire complètement la paroisse du Squatteck. Plus de la moitié des terres en culture ne seraient pas inondées. De plus, j'ai toute raison de croire que la compagnie serait prête à faire toutes les concessions pour causer le moins de dommage possible à l'organisation paroissiale. N'y aurait-il pas moyen, par exemple, de construire la route de Saint-Jean de Dieu à Squatteck et de refaire la partie, qui pourrait être inondée, de la route Cabano-Squatteck, de manière à ce qu'elle rejoigne celle du rang de la Croix, pour la commodité de ceux qui préfèrent utiliser cette voie de communication?

Les lecteurs du Saint-Laurent doivent se souvenir qu'il y a une couple d'années, l'un des premiers colons du Squatteck a annoncé dans les colonnes de ce journal sa terre à vendre. Il ne se gênait pas de dire qu'il cherchait à vendre ses propriétés au Squatteck pour acheter ailleurs une terre plus avantageusement située.

En effet, dans le cours ordinaire des affaires, est-il possible pour les cultivateurs du Squatteck de retirer la valeur actuelle comptant (cash) de leur terre?

D'après les actes produits au bureau d'enregistrement, les ventes de terres cultivables au Squatteck se font moyennant un acompte comptant et la balance par termes à longue échéance, souvent sans intérêt.

Si la compagnie qui a le droit de construire des barrages dans le comté de Témiscouata inonde une partie des terres du Squatteck à la suite de la construction d'un barrage sur la rivière Touladi, ce sera la seule chance que les cultivateurs et les colons de la région auront d'obtenir une juste indemnité en compensation des améliorations qu'ils ont faites à leur propriété. La question est assez importante pour mériter sérieuse considération de leur part.

Il est vrai qu'un cultivateur ou un colon est en meilleure position avec une terre et un roulant valant une dizaine de mille piastres qu'avec le même montant comptant. Quelqu'un me disait que la véritable tragédie du Lac Saint-Jean consistait dans le fait que quelques cultivateurs dont les terres avaient été achetées comptant n'avaient pas eu le bon esprit d'en acquérir d'autres ailleurs et n'avaient pas su conserver les valeurs qui leur avaient été mises entre les mains. Nous croyons bien sincèrement que les colons du Squatteck profiteront de l'exemple des autres et sauront faire preuve de prudence en employant le montant payé pour leurs terres à acquérir d'autres terres en culture dans le comté, de manière à continuer à cultiver dans des conditions plus faciles et avec de meilleures voies de communication et un marché local pour écouler leurs produits.

La grave question de la Seigneurie Thomas

A la dernière séance générale du conseil de comté de Témiscouata, j'ai traité au long, la question très importante des droits du seigneur Thomas sur la rive ouest du lac Témiscouata, où sont situées les paroisses de Saint-Louis du Ha! Ha!, de Cabano, de Notre-Dame du Lac et de Saint-Rose du Dégelé.

Ceux qui ont acheté des terres du seigneur Thomas savent-ils que ce dernier n'était PAS PROPRIETAIRE d'une grande partie du territoire des paroisses ci-dessus nommées?

En effet, l'un de ses auteurs a acquis en 1835 du seigneur qui était propriétaire de la seigneurie et dont je connais les héritiers, soixante-trois mille arpents (63,000) de terre, soit une superficie d'environ quatre-vingt-trois (83) milles carrés, dans les fief et seigneurie de Témiscouata et de Madawaska, décrits ainsi sur le plan annexé à l'acte:

1. la moitié nord d'un triangle borné au nord au vieux chemin du lac, à l'ouest aux terres de la couronne, au sud à la rivière Cabano, et finissant en pointe au lac Témiscouata à l'est;

2. une étendue de terrain située à l'ouest du lac Témiscouata, bornée au nord à la rivière Cabano, à l'ouest aux terres de la couronne, au sud aux environs de la rivière aux Perches et à l'est au lac Témiscouata;

Les auteurs du seigneur Thomas ont LOUE, en 1835, cette étendue de terrain pour quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à titre de bail emphytéotique pour la considération de quatre mille six cent trente louis et dix chelins (£4630, 10 ch.)

Il est important de noter que le seigneur Thomas ne détient pas ses droits originaires en vertu d'une vente, mais en vertu d'un bail. Donc, il n'est pas propriétaire, mais seulement locataire de la seigneurie. Ses auteurs pouvaient demander au seigneur, et les héritiers du locataire, aux héritiers du propriétaire, de leur transférer la propriété du terrain loué, mais d'après les renseignements fournis par les héritiers eux-mêmes du vendeur, la chose n'a jamais été faite.

Le bail du seigneur Thomas expirera dans six ans, en 1934. A l'expiration du bail et conformément à l'article 582 du Code Civil, les héritiers du propriétaire de la seigneurie Thomas pourront dire à ceux qui ont acheté des terrains du seigneur Thomas ou de ses héritiers: "Nous retiendrons les améliora-"tions que vous avez faites sur vos terres en payant ce qu'elles "ont coûté ou leur valeur actuelle, ou bien nous vous permet-"trons de les enlever à vos frais, si elles peuvent l'être sans "détériorer le sol. Au cas contraire, elles nous resteront SANS "INDEMNITE, malgré que nous puissions vous forcer à les "enlever". En autres termes, une terre de Saint-Louis du Ha! Ha!, de NotreDame du Lac, de Cabano ou de Sainte-Rose du Dégelé peut valoir $5,000.00, $10,000.00 ou davantage. Les héritiers du propriétaire, à l'expiration du bail en 1934, pourront venir trouver celui qui occupe cette terre actuellement et lui dire: "Monsieur, votre terre vaut tant, vous avez fait des "améliorations pour $1000.00 ou $2000.00, voici ce montant et "décampez au plus vite. Si vous ne voulez pas vous en aller, "on vous fera partir de force."

Je n'ai pas encore tous les titres du seigneur pour la partie à l'ouest du lac Témiscouata, mais les explications ci-dessus se rapportent à deux immenses étendues de terre entre le vieux chemin du lac et la frontière du Nouveau-Brunswick.

Je n'attends pas dix-huit ans après que ces malheurs seront arrivés pour travailler à les empêcher et protéger ainsi mes électeurs. Je les préviens six ans d'avance pour leur éviter ces graves inconvénients et leur permettre de vivre en paix.

Les lecteurs du *Saint-Laurent* savent-ils qu'à la même date à laquelle le bail emphytéotique ci-dessus mentionné a été passé en 1835, le véritable propriétaire de la seigneurie a cédé aux auteurs du seigneur Thomas le droit et le privilège exclusif de couper et enlever *tout le bois* qui existe sur les terrains baillés: *"all and every such timber of whatsoever description as may "be found"*.

En conséquence, la succession Thomas peut couper tout le bois qui existe sur la partie non-concédée de la seigneurie, d'ici à 1934. Dans une telle alternative, la compagnie Fraser n'aurait plus que le bois qui se trouve sur le partie de la seigneurie qui lui appartient, au sud de la paroisse de Saint-Juste du Lac. Croit-on que, dans ces conditions, il ne serait pas probable que la compagnie Fraser fermerait son moulin de Cabano pour envoyer tout son bois à Edmundston?

Il est important d'étudier la question sous tous ses aspects. Comme député du comté de Témiscouata, je considère de mon devoir de travailler pour le bien général de mes électeurs et je tiens à ce que les nouvelles paroisses souffrent le moins de dommages possible. De là faut-il conclure qu'on doit oublier et laisser de côté les vieilles paroisses du comté qui sont exposées à un véritable malheur?

La part du Gouvernement

Ceux qui ont assisté aux expositions agricoles de Notre-Dame du Lac depuis plusieurs années doivent se souvenir qu'il y a longtemps que j'ai commencé à traiter la question de l'expropriation de la seigneurie Thomas par le gouvernement. J'ai alors correspondu à ce sujet avec l'hon. ministre de la colonisation, qui m'a répondu qu'il s'occuperait de la chose. Peut-on forcer le gouvernement de Québec à prendre une telle initiative sans appuyer cette requête par des raisons plus sérieuses que des lamentations non justifiées?

N'est-ce pas l'occasion par excellence de dire à ceux qui composent aujourd'hui le gouvernement de Québec: "Mes-"sieurs, vous avez commis une grande erreur en concédant des "lots de colonisation dans le canton Robitaille et en permettant "le développement d'une paroisse, après avoir cédé à une com-"pagnie le droit de construire un barrage qui pourrait en inon-"der une partie. De cette erreur, tout le comté souffre et con-"séquemment le comté a droit à une compensation proportion-"née à cette erreur. La seule compensation possible, c'est d'ex-"proprier les droits que détiennent ceux qui sont propriétaires "et locataires de la seigneurie Thomas, de manière a pouvoir "offrir des terres aux colons qui devront partir du Squatteck et "faire disparaître les obstacles au développement normal des "paroisses de Saint-Louis du Ha! Ha!, de Cabano, de Notre-"Dame du Lac et de Sainte-Rose du Dégelé."

C'est la seule chance qui peut se présenter de pouvoir EXIGER l'expropriation de la seigneurie Thomas par le gouvernement de Québec. A ces conditions, l'inondation d'une partie de la paroisse du Squatteck à la suite de la construction d'un barrage sur la rivière Touladi, serait vraiment un mal pour un bien. On peut signaler en passant que si la chose se fait comme elle doit se faire, les terres non concédées de la seigneurie devront être classifiées avec soin en terres de colonisation et en réserves forestières. Le gouvernement pourrait y établir des colons et échanger avec la compagnie Fraser une réserve forestière des deux côtés de la partie nord-est du lac Témiscouata, de manière à ce qu'elle ait la matière première pour continuer ses opérations à Cabano, pour obtenir en retour "la Ferme Dorée", ce qui permettrait d'ouvrir de vastes et fertiles territoires à la colonisation dans la partie sud-est du comté de Témiscouata et la partie sud du comté de Rimouski.

Voilà la question telle qu'elle est dans son ensemble.

Les compensations

1. Les premiers intéressés, les colons du Squatteck, ont l'assurance, aux termes de la loi, d'être indemnisés pour tous les dommages qu'ils pourront subir;

2. On se plaint qu'il n'y a pas d'industries dans le comté de Témiscouata. On ne peut développer, dans le comté même, assez d'énergie électrique pour alimenter de grandes industries. La compagnie doit fournir 5,000 chevaux-vapeur au lieutenant-gouverneur-en-conseil de la province de Québec en compensation pour les barrages, ce qui représente dix fois le développement actuel du système électrique de la Rivière-du-Loup. Je ne dit pas que cette énergie devra être consacrée au comté de Témiscouata, mais j'ai eu la promesse de M. Léon Casgrain, C. R., M. P. P., de M. Pierre Gagnon, député de Kamouraska, que j'ai rencontré au bureau de M. Casgrain, du Général Sir Eugène Fiset, député de Rimouski, et de l'hon P. J. Veniot, ancien premier-ministre du Nouveau-Brunswick et ministre actuel des postes, qu'ils appuieraient de leur influence toutes les démarches auprès du gouvernement de Québec pour que le comté de Témiscouata ait une option sur cette énergie électrique, car il n'est que juste que le comté qui subit les inconvénients jouisse des compensations.

3. Comme la compensation doit être proportionnée à la faute, il ne serait que raisonnable d'exiger du gouvernement de Québec qu'il exproprie la seigneurie Thomas pour les raisons que nous avons alléguées ci-dessus. Et maintenant que nous sommes assurés de la première compensation, que nous avons toute raison d'espérer obtenir la seconde pour Témiscouata, c'est vers la

(Suite à page 14)



Le C. P. R. construit un paquebot de 40,000 tonnes

M. E. W. Beatty, Président du Pacifique Canadien, a annoncé ces jours derniers qu'un contrat venait d'être accordé à la John Brown Company de Clydeback, Ecosse, pour la construction d'un paquebot géant devant faire le service entre Southampton et Québec. Ce nouveau transatlantique, qui portera le nom de "Empress of Britain", mesurera 730 pieds de longueur, 97 pieds de largeur et jaugera 40,000 tonnes brutes. Sa vitesse de 24 noeuds à l'heure lui permettra de couvrir la distance qui sépare Southampton de Québec, via Cherbourg, en cinq jours. Le navire sera probablement mis en service au printemps de 1931. Ce sera le plus gros océanique qui aura jamais touché Québec.

Bien que ce nouveau paquebot ne soit pas de dimensions aussi considérables que certaines unités actuellement en construction en Grande-Bretagne et en Allemagne pour le service de New York, il constituera toutefois une amélioration notable, tant pour le tonnage que pour la vitesse, sur tous les navires à passagers desservant actuellement les ports du Canada et de la Grande-Bretagne.

Le programme de construction maritime mis à exécution par le Pacifique Canadien, durant les quatre années qui se termineront au printemps de 1931, comporte la mise en chantier, la construction et le lancement de onze océaniques, dont cinq cargos de la classe des "Beavers", quatre "Duchesses", un "Empress" pour le service oriental et finalement L'"Empress of Britain", en tout onze unités, dont neuf sont déjà lancées ou en opération. En 1931, le tonnage total de la flotte du Pacifique Canadien sera de 465,367 tonnes.

L'"Empress of Britain" pourra transporter 1,100 passagers de première, seconde et troisième classes, son aménagement sera d'un luxe égal à celui des plus beaux paquebots du monde. La décision prise par le Pacifique Canadien d'ajouter à sa flotte cette unité gigantesque est une autre preuve du développement du trafic maritime sur l'Atlantique-nord et la route du Saint-Laurent, et du désir de cette compagnie de continuer à garder son rang de premier plan dans le domaine du transport transatlantique.

A nos abonnés

Il y a déjà quelques semaines que la majorité des abonnements sont dus à l'administration du *Saint-Laurent*. Après l'avis que nous avons donné en juillet, un bon nombre de nos abonnés se sont acquittés envers nous. Nous les en remercions.

A ceux qui, pour une raison ou pour une autre, on différé jusqu'aujourd'hui de se mettre en rapport avec nous, nous adressons ces jours-ci la note de l'administration. Nous espérons qu'on la recevra avec bienveillance. Elle n'a pas d'autre fin que de rappeler aux retardataires que le journal compte sur ses abonnés.

Il en coûte peu aux lecteurs du *Saint-Laurent*: une piastre par année. Ce nous est une sorte de fierté que de le redire, car peu de journaux auront réussi à maintenir comme nous le prix d'avant-guerre. Nous faisons notre part, et nous espérons que nos abonnés feront la leur, comme de coutume.

ASSUREZ-VOUS A
J.-A. SAUCIER



La Californie ensoleillée

Des milliers de Canadiens partiront bientôt pour aller passer un agréable hiver dans la Californie ensoleillée, le pays de l'été éternel, des bosquets d'orangers, des poivriers, des palmiers, des fleurs de toutes sortes, et tout cela au milieu des plus beaux paysages que puissent former la mer et les montagnes.

Les attraits de la Californie sont nombreux, elle est connue dans le monde entier comme étant le plus merveilleux paradis d'hiver du monde, avec un climat unique. Ses paysages de montagnes sont d'une richesse et d'une beauté indescriptibles.

Tous les sports d'été s'y trouvent: golf, auto, pêche en eau profonde.

Le Canadien National vous offre des prix de passage spéciaux, un grand choix de routes à l'aller et au retour — que vous passiez par le Canada ou les Etats-Unis.

Pour détails s'adresser à l'agent le plus rapproché ou aux bureaux des Billets en ville, 10, rue Ste-Anne et 231, rue St-Joseph. Tél. 2-8200.

Toutes les libertés sont contenues en germe dans la liberté de l'Eglise; et là où l'Eglise n'est pas libre, il n'y a de libertés que contre elle et c'est la prochaine destruction de toute liberté.

L. VEUILLOT

Evitez la grève des Bank-notes.... en faisant de la PUBLICITE.

St-André de Kam.

Mariage Bérubé-Deschesnes

Lundi, le 15 octobre, en l'église de St-André de Kamouraska, monsieur l'abbé Fleury bénissait le mariage de mademoiselle Isabelle Desjardins--Bérubé, fille adoptive de M. et Mme Hyacinthe Bérubé, avec M. Louis-Philippe Deschênes, sténographe au bureau du chemin de fer Canadien National, de Lévis, fils de M. et Mme Philippe Deschênes, de la Rivière-du-Loup.

La mariée, accompagnée de son père M. G. H. Bérubé portait une robe en velours imprimé couleur cendre de rose et georgette coco son chapeau était de velours chiffon et de tulle noir garni de paillettes d'or, sa fourrure était de martre de roche; son bouquet se composait de roses thé.

Pendant la messe, le programme suivant fut exécuté:

Marche Nuptiale. . . . . .*Asher*
Mme Armand Martin, organiste
Credo. . . . . .*Faure*
M. Chs Desjardins
Ave Maria. . . . . .*Rosewig*
Mlle Carmelle Darisse
O Salutaris. . . . . .*Battman*
M. J. L. Roberge
Notre Père. . . . . .*Marietti*
Mlle Jeanne d'Arc Michaud
Grande Marche. . . . . .*Bishop*
Mme Armand Martin.

Après la cérémonie, un magnifique déjeûner fut servi à la résidence de M. et Mme G. H. Bérubé.

Y prenaient part, outre les mariés M. et Mme G. H. Bérubé, M. et Mme Ph. Deschênes, M. et Mme Michel Desjardins, M. le Commandeur C. A. R. Desjardins et Mme Desjardins, M. le Maire A. Martin et Mme Martin, M. J. L. Roberge, gérant de la Traverse de Lévis et Mme Roberge, M. et Mme Joseph Bérubé, M. et Mme Valère Bérubé, M. et Mme Bonaventure Moreau et leur jeune fils Chs-Eugène, M. et Mme Félix Garneau, M. et Mme Ludger Paradis, M. et Mme Jos A. Desjardins, M. et Mme Clément Morin et leur fils Roland, M. et Mme Ferdinand Garneau, M et Mme Pierre Gagnon, M. et Mme Edouard Gagnon, M. Alfred Michaud, Mlles Elizabeth Deschênes Hélène Parent, Carmelle Darisse, Eva Harvey, Berthe Roy, Alice Boucher, Marguerite Morin, Jeanne Lemieux, Irène Bérubé, Roberta Bérubé, Blanche Morin, messieurs Charles Desjardins, Robert Bérubé, Fernand Bérubé, Joseph Bérubé, Ls-Philippe Morin, Léo Gendron, Roland Chamberland, Camille Caron, etc.,

M. et Mme Louis Philippe Deschênes sont partis pour un voyage à Montréal, Ottawa, Toronto, Buffalo, Niagara Falls, et Chicago. Pour le voyage Mme Deschênes portait une robe jersey vert Nil avec manteau drap bleu Prusse garni d'Opossum Américain, son chapeau était de velours paisley.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveauà époux.

PLUS DU TOUT LA MEME PERSONNE

"Fruit-a-tives" fit cesser la douleur et le terrible vertige



Mme GODIN

L'effet salutaire de "Fruit-a-tives" pour les femmes sur le retour de l'âge tient presque du miracle. "Le terrible vertige, la douleur et la faiblesse m'obligeaient de m'aliter," écrit Mme Onésime Paquin, de Paquetville, N.B. "Durant ces jours d'épreuve, 'Fruit-a-tives' me fut un bienfait, je suis maintenant en parfaite santé. Chaque femme devrait comme moi, prendre 'Fruit-a-tives', elle en obtiendrait sûrement de merveilleux résultats." Essayez-le. Votre marchand vend ce merveilleux remède aux fruits—25c. et 50c. la boite.

Canadien National

SERVICE DIRECT POUR LA FLORIDE

Le Canadien National annonce qu'à partir du 7 décembre 1928 un wagon-lits circulera directement, sur le "Washingtonian" de Québec à Richemond, Jacksonville, Clearwater et St-Petersburg les lundis, mercredis et vendredis, et de Québec à Richemond, Jacksonville, West Palm Beach et Miami les mardis, jeudis et samedis.

Ce service de wagons-lits direct est très bien vu du public-voyageur en destination de la Floride, vu qu'il n'y a aucun changement de wagon en route.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à n'importe quel agent du Canadien National ou aux Bureaux des Billets en ville, 10, rue Ste-Anne et 231, rue St-Joseph, Tél. 2-8200.

St-Philippe de Néri

DIVERS

—Mlle Alice Landry est revenu d'un voyage à Montréal.

—Mlle Alma Chamberland est arrivée d'une promenade à la Rivière-Manie.

—Mlle Alphéda Lamarre est à la Rivière-du-Loup.

—Mlles Alice et Germaine Robitaille, de St-Pascal, étaient en visite chez leurs amies Mlle Marie-Ange et Antoinette Chamberland.

—Mlle Laura Thibeault, de Rimouski est en vacance chez sa mère Mme Ls Thibault.

—Mlle Gabrielle Deschênes est chez son père M. A. Deschênes.

—Mme F. Bélanger, de Nashua, était l'hôte de Mme Rémi Chamberland, dernièrement.

—Mlle Antoinette Chamberland, Cécile Thibault, Marie-Paule, Blanche et Berthe Landry, du Couvent de Ste-Anne de la Pocatière sont dans leur famille à l'occasion des vacances de la Toussaint.



ECOSSERIE

Un Ecossais, voulant allumer sa pipe va demander à tous ses compagnons de voyage de lui donner une allumette.

Personne n'ayant pu lui donner du feu. Sandy s'exclame:

—Diable! Il va falloir que j'allume une des miennes.



ATTENTION des FUMEURS

Nous avons le plaisir de faire connaître au public les noms des derniers gagnants de nos primes; des collectionneurs de nos billets surprises et coupons que nous plaçons dans chaque paquet de nos tabacs qui sont sur le marché. — — — — — — — —

Joseph Albert,	Alfred Fortin
Ls-Ph. Bilodeau	J. N. FlFeury
Mme Noel Bélanger	Gagnon J. C.
Arthur Bernard	Giroux Mlle Marcelle
Albert Bérubé & Cie	Lebel J. E.
Louis Carrier	Lessard V.
Lucien Dupéré	Nadeau J.
Gérard Doyon	Ouellet J. P.
Joseph Dumont	Roy H.
Edmond Arthur	Tardif Ludger

Nous regrettons de constater qu'un grand nombre de coupons et billets chanceux ne nous ont pas été envoyés pour réclamer les primes promises

La Cie de Tabac Terrebonne
TERREBONNE. P. Q.

NOTES ET COMMENTAIRES

(*suite de la 1ère page*)

peu à Milhaud et à ses pareils que la pensée du Pape soit travestie de cette façon idiote: ce qui importe, c'est de tromper les ignorants en leur faisant avaler de pareilles bourdes.

LA FRANCE MISSIONNAIRE

Il est hors de conteste que, de tous les pays du monde, c'est la France qui s'est le plus signalée dans les oeuvres de mission. Les missionnaires ont travaillé pour Dieu, d'abord et avant tout, bien entendu. Mais indirectement leur patrie y a gagné de précieuses sympathies. Le gouvernement français, depuis vingt-cinq ans, s'est arrangé tout de même pour tarir le recrutement de ces communautés de missionnaires. En dépit d'efforts héroïques, noviciats à l'étranger, aumônes importantes, le recrutement des missionnaires a souffert. En 1905, les Missions Etrangères de Paris avaient en Asie 1358 missionnaires: en 1927, ce nombre était réduit à 1132, soit 226 vocations de moins. Autre indice: la moyenne d'âge des missionnaires était, en 1905, 39 ans. Aujourd'hui cette moyenne est à 51 ans.

DES APPORTS NOUVEAUX...

Les chiffres que nous venons de citer sont empruntés à un communiqué de la grande agence catholique de nouvelles, l'agence *Fides*. Le rapport ajoute des choses fort intéressantes que nous voulons résumer.

Ainsi on apprend que les 33 territoires occupés par les Missionnaires de Paris sont maintenant divisés en 61 territoires, soit des vicariats apostoliques nouveaux. Des 28 nouveaux territoires, quatre seulement sont restés aux Missionnaires de Paris: deux autres sont confiés à une autre congrégation française; un est devenu autonome, c'est le diocèse de Nagasaki, entièrement gouverné par le clergé japonais, sous la direction de Mgr Hayakawa. Voici pour le reste: trois territoires ont été pris par des congrégations ou sociétés CANADIENNES: cinq par les Américains: sept par les Allemands: quatre par les Italiens; une par les Espagnols et une dernière par les Suisses.

Voilà des apports nouveaux à la grande oeuvre de conversion et de civilisation. On peut être fier de voir le Canada catholique, soit un peu plus de trois millions d'âmes occuper une place importante dans le partage des responsabilités des nations missionnaires.

Achèteriez-vous de l'Abana à 25 cents?

Il y a environ dix-huit mois j'offrais l'Abama à ce prix et les gens hésitaient à en acheter. Aujourd'hui ce stock minier est coté à près de $4.00 l'action et plus de $6,000,000 de profits ont été réalisés par nos clients sur l'achat de ce titre.

A l'heure actuelle j'offre une proposition semblable, ayant les mêmes chances de succès, à seulement 25 cents l'action. Pourquoi ne pas saisir l'occasion par les cheveux?

LA SAINT LAWRENCE METALS est une mine de zinc et de plomb pratiquement prouvée. La British Metals, sa voisine immédiate, a produit l'an dernier $1,406,151.00 de minerais et notre propriété possède la même formation géologique.

Ne répétez pas l'erreur de l'an dernier. Battez le fer pendant qu'il est chaud et envoyez-moi vos commandes sans tarder avant que le prix de ces actions augmente.

Quelques centaines de dollars placés dans cette entreprise à ses débuts vaudront peut-être une petite fortune d'ici quelques années.

Circulaire envoyées sur demande.

Roger LeBeau

LE MANOIR - RIVIERE-DU-LOUP

Représentant de la Maison
WILLIAMMS BROCHU & CIE.

Promoteurs de l'Abana, de la Canada Quebec Mining Corporation, de la Saint Lawrence Metals, etc.



KING COLE
THÉ et CAFÉ

St-Pascal

LA TOUSSAINT

La fête de la Toussaint a été célébrée pieusement à St-Pascal. Il y eût un grand nombre de communions et les visites pour les défunts n'ont pas cessé jusqu'au soir du jour des Morts. Le matin, le sermon de circonstances fut donné par M. l'abbé Chs-Eug. Raymond, du collège de Ste-Anne, et le soir eût lieu l'Heure-Sainte à l'occasion du premier vendredi du mois.

Les ventes à la porte de l'église et les quêtes au profit des âmes ont été abondantes et fructueuses. Samedi, à 4 heures, eût lieu l'ouverture du mois des morts, par le Chemin de la Croix qui se fera tous les jours pendant le mois de novembre.

COUR DU SOIR

Lundi le 5, avait lieu, à l'Ecole Modèle des garçons, l'ouverture des Cours du soir donnés par M. le professeur R. Thiboutot; ces cours seront suivis, cette année encore, par un bon nombre d'élèves.

CONFERENCE

Vendredi, le 9, à l'Ecole Normale Classico-Ménagère, conférence pédagogique donnée par monsieur l'Inspecteur J. Z. Dubeau aux institutrices de la paroisse.

DEPART

M. D. Ouellet s'est porté acquéreur de la propriété de M. J. E. Danjou qui s'en va, avec sa famille, demeurer à Montréal.

NAISSANCE

—M. et Mme Antoine Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 27 octobre, sous les noms de Marie Lucie Suzanne. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Boucher grands-parents de l'enfant.

VA-ET-VIENT

—M. Rémi Hudon, voyageur de commerce, a passé le jour de la Toussaint chez madame P.-E. Coté

—M. et Mme Auguste Hébert passent une quinzaine à Québec, les invités de M. et Mme Jos Power.

—Mlle Yvonne Tardif est en promenade à Québec, chez sa tante madame Eliud Bélanger.

—Mme J. A. Blais a passé la semaine dernière au presbytère de St-Roch des Aulnaies.

—M. et Mme Geo. Frèves ont passé quelques jours à Ste-Anne de la Pocatière.

—M. et Mme J. A. Gagnon, de Victoriaville sont en visite chez M J. E. Gagnon.

—M .Ryan, télégraphiste à St-Honoré et madame Ryan, étaient en visite, ces jours derniers, chez M. Jos. Lavoie.

—Nos féliciations à M. Lucien Langelier, fils de M. Joseph Langelier, qui vient d'entrer au Bureau de la Banque Canadienne Nationale

A vendre

Un beau buggy "rubber-tire" une carriole presque neuve avec un set de 2 belles peaux, à vendre. S'adresser à JOSEPH METIVIER, Cacouna. 1fs

Leçons de Piano

Ayant remplacé M. Henri Valliè-res comme organiste de St-Patrice de Rivière-du-Loup, je donnerai des leçons de piano. Je préparerai les élèves pour les diplômes.

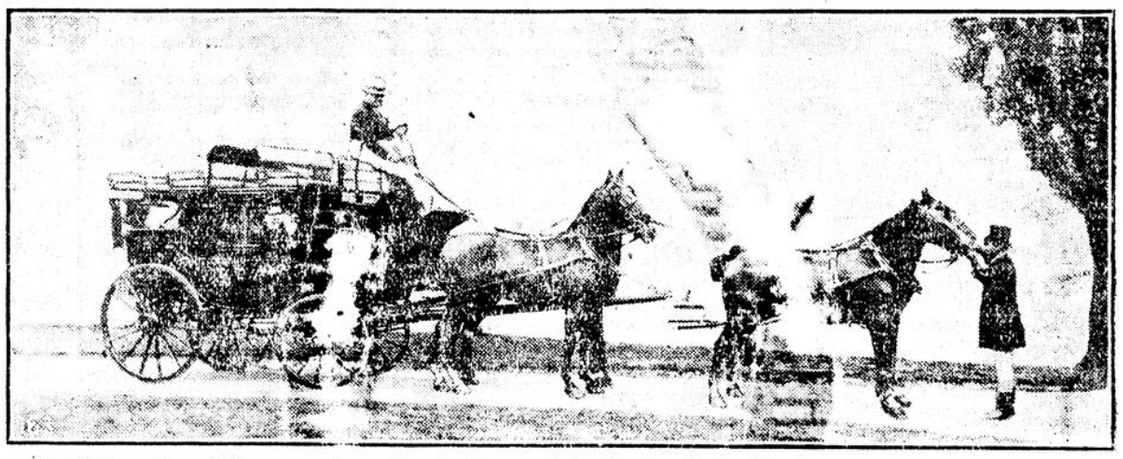
WILLIE GIRARD,
311½ Lafontaine,
Rivière-du-Loup, P. Q.
24-3fs.

La roue la plus mal graissée est celle qui fait le plus de bruit, et celui qui a le moins de patience est celui qui fait sonner ses plaintes le plus fort.

..Saint François de Sales

POUR N'IMPORTE QUELLE SORTE D'ASSURANCES CONSULTEZ J. A. SAUCIER

Service de diligence à l'hôtel "Royal York"



Cette antique diligence, qui rappelle une époque où les chemins de fer n'avaient pas encore fait leur apparition en ce pays, sera utilisée l'an prochain pour conduire les pensionnaires de l'hôtel "Royal York" de Toronto qui voudront aller jouer au golf sur le nouveau terrain de l'hôtel actuellement en cours de préparation dans la vallée Humber. Ce véhicule couvrira deux fois par jour la distance qui sépare l'hôtel "Royal York", en face de la gare Union, du champ de golf, suivant le boulevard du Lac et le boulevard Humber. Cette diligence appartenait autrefois à Sir Henry Pellatt, riche financier de Toronto.

LE BARRAGE DU TEMISCOUATA

(Suite de la page 11)

troisième que doivent tendre les efforts concentrés de tous les citoyens bien pensants du comté, du diocèse et de toute la province.

Aux lecteurs du "Saint-Laurent"

Je prendrai la liberté de demander à tous ceux qui m'ont fait l'honneur de suivre cette étude sur le barrage du Témiscouata de bien vouloir m'écrire pour m'exprimer franchement leur opinion. Ils pourront adresser leurs lettres à: Jean-François Pouliot, Rivière-du-Loup, P. Q. Je leur serais bien obligé d'ajouter s'ils désirent que je traite plus longuement la question de la seigneurie Thomas, après que j'aurai réussi à retracer tous les titres qui s'y rapportent et dont plusieurs remontent à la domination française.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Alphonse Paré, propriétaire du *Saint-Laurent*, de la bonne hospitalité qu'il m'a accordée dans son journal.

Jean-François Pouliot

La Vie Canadienne

EDITION DE NOVEMBRE

La Vie Canadienne, édition de novembre est maintenant en vente chez tous les bons dépositaires au prix de 20 sous. Pour cette somme minime les gens lettrés, ceux et celles qui sont passionnés pour la lecture de bons et sains romans, cette publication offre un véritable régal littéraire... Les illustrations sont des mieux choisies et les pages féminines rédigées dans la note la plus sympathique comme la plus agréable.

Le sommaire de l'édition de novembre nous donne des articles de Madeleine, du juge Fabre-Surveyer, du Docteur Joseph Gauvreau, du Révérend Père LeBel, de Robert de Roquebrune, de Mlle Gabrielle Langelier; des poésies de Mlle Anne de Roumilhac, de Rosaire Dion et d'Yvon d'Angus. Dans les pages féminines nous trouvons un concours littéraire dirigé par Marjolaine, le courrier de Madeleine, le courrier graphologique de Germain Chénier, le petit courrier, des pages de modes et d'ornementation de la maison. La rubrique "Sauvons nos berceaux" est maintenant connue des jeunes mamans qui y échangent leurs conseils d'expérience.

La partie roman nous présente "l'Enfant de la Morte" (complet) de Paul Bourget de l'Académie Française, et deux romans à suivre, dont l'un d'inspiration absolument canadienne. "Cavelier de la Salle", par M. Constantin Weyer et celui si beau et si touchant, de Georges Lecomte de l'Académie française: "La Lumière Retrouvée".

Ainsi que nous le pouvons constater par cette nomenclature, la revue que dirige Madeleine, prend de plus en plus de l'essor; le choix des collaborateurs, la variété des articles sont bien propres à fixer l'attention de tous les bons liseurs.

Pour détails et renseignements concernant l'administration, la rédaction s'adresser à "La Vie Canadienne", 92, Ste-Catherine Est, chambre 106, Montréal.

L'abonnement est de $2.00 par an pour le Canada et les Etats-Unis.

On célébrait, dans la chapelle d'un château des environs de Tours, le mariage de deux jeunes gens de la haute société parisienne.

Le curé du village voisin, chargé de bénir les époux, sortit de sa poche le texte de son discours:

—Mademoiselle, dit-il, en se tournant du côté de la future. Il y a beaucoup de jeunes filles qui attachent leur bonheur et leurs espérances à des avantages frivoles. Vous mademoiselle, que j'ai comme tout enfant, vous n'avez pas, j'en suis convaincu, ce péril à craindre, car personne n'ignore que vous êtes laide...

Ici l'orateur marqua un temps pour tourner son feuillet, tandis qu'un murmure d'étonnement parcourait l'assistance. Mais le curé qui avait tourné le feuillet, reprit paisiblement le fil de son discours

—vous êtes, dit-il, l'aide... et l'assistance de tous les pauvres de la contrée.

Cette fois, l'assistance réprima difficilement son rire tandis que l'orateur, rouge de confusion, cherchait, sans y parvenir, à comprendre les motifs de cette soudaine gaîté

CONTRASTE

Un de nos amis grand voyageur nous fait part de ces observations:

—J'arrive en Angleterre, pays anglais, j'imagine. On me présente et l'on me demande de remplir un bulletin d'informations. Ce bulletin est bilingue: anglais et français.

Je passe aux Etats-Unis. Langue officielle, l'anglais. On me présente un bulletin du même genre. Il est libellé en cinq langues: anglais, français, allemand, italien et espagnol.

J'arrive au Canada, pays mixte, officiellement bilingue. La pièce que m'invite à signer un fonctionnaire du service d'immigration fédéral est exclusivement anglaise...

Et notre ami ajoute: Combien de temps tolérerons-nous cela?

Omer HEROUX.

Mutation de propriété

M. Joseph Emond, ex-échevin, de cette ville, vient de faire l'acquisition de l'ancienne résidence de M. Léo Bérubé, avocat, rue de l'Eglise.

Il n'en coûte pas plus cher de rendre votre maison à l'épreuve du feu

QU'IL s'agisse de construction ou de réparations, servez-vous du Gyproc.

Il accélère les travaux—isole contre la chaleur et le froid—économise le combustible.

Demandez notre brochure gratuite "Murs Reflétant un Bon Jugement." Ceux qui projettent de construire une demeure y trouveront d'intéressants renseignements sur le Gyproc, le Rocboard et l'Insulex.

CANADA GYPSUM AND ALABASTINE, LIMITED
Paris Canada
43F



GYPROC
cloison murale incombustible

En Vente Chez
Dube & Fils - - - Riviere du Loup, Que.

ACHETEZ VOTRE
Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, Ustensiles de cuisine et vos Cadeaux
CHEZ
EMILE BRETON
221 RUE LAFONTAINE.

Toutes nos importations sont maintenant en magasin.
Vous aurez un grand choix et de la bonne marchandise A DES PRIX TRES BAS.

Tasse et soucoupe, **10c** les deux m. Grand verre à eau, épais, **5c**. pièce.
Assiettes creuses, **10c** pièce. Set à table, 6 morceaux pour **90c.**
Assiettes plates à **7, 9, 10c** pièce. Set à crème, 7 morceaux pour **69c.**

Avant d'acheter ailleurs, venez nous visiter.

Georges Chouinard
Entrepreneur Général
Constructions de tout genre.
Manufacturier de Portes, Chassis Moulures, etc., etc.
ST-ALEXANDRE, Co. Kam.
Avant de placer vos commandes. demandez mes prix.

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE, et est imprimé au numéro 234 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

J. L. MARIER
successeur de
PARADIS & MARIER
4, Rue Chouinard
RIVIERE-DU-LOUP Station
Commerçant de Peaux vertes
Marchand de Bois, Grains, Provisions, Epiceries et Légumes
Spécialités : —
Pommes d'automne et de conserve
Vendeur exclusif à Riv.-du-Loup du Ciment National PORTLAND
Demandez nos prix
SATISFACTION ASSUREE

"Un sujet délicat
—mais cont on doit parler aux jeunes filles
—prétendent les femmes d'expérience



Malheureusement, ce sujet délicat n'est pas souvent discuté. Mais, *maintenant*, un procédé nouveau désodorise complètement cette serviette sanitaire scientifique.

MEME entre jeunes filles qui se racontent tout, il existe une certaine gêne à aborder certaines questions d'hygiène intime. Il y a des choses qu'on constate, mais dont on ne veut pas parler. Et il arrive que des femmes incommodent autrui. Si elles le savaient, elles prendraient des précautions en conséquence.

Mais, de nos jours, grâce à une nouvelle découverte, ces craintes d'incommoder ont disparu.

Kotex désodorise complètement

Kotex a apporté aux femmes du monde entier des notions toutes nouvelles d'hygiène intime. Depuis une dizaine d'années, grâce à cette serviette sanitaire, elles jouissent d'un confort et d'une tranquillité d'esprit insoupçonnés jusque-là. C'est dans les laboratoires Kotex que ce problème fut résolu, que fut découvert un procédé capable de supprimer toute odeur.

Façonné pour s'ajuster

Grâce à ses coins arrondis et aplatis, la serviette sanitaire peut être portée, sans qu'elle paraisse, avec les robes les plus légères. Elle ne fait pas de disgracieuses saillies, comme les méthodes d'autrefois. Vous pouvez ajuster la garniture, la mettre plus mince, plus épaisse ou plus étroite — comme il vous convient. Se jette facilement, plus de lavage. Un nouveau procédé la rend aussi plus douce que jamais.

Achetez-en une boîte aujourd'hui... 60c pour douze. En vente dans les pharmacies et magasins à rayons.

Désodorise... *et 4 autres avantages importants:*

1—Gaze plus douce qui empêche toute irritation; garniture pliable qui absorbe parfaitement;

2—Coins arrondis et aplatis; d'où discrétion absolue;

3—Désodorise — complètement, grâce à un nouveau procédé breveté;

4—Vous l'ajustez à votre gré; plus mince, plus épais, plus étroit, selon le cas;

et

5—Se jette facilement; aucun lavage.

Fabriqué au Canada
KOTEX
La nouvelle Serviette Sanitaire qui désodorise

Pin de Colombie

Notre char de bois à finir, moulures, etc., est arrivé

Demandez nos prix

DUBÉ & FILS, Enr.
Matériaux de Constructions
RIVIERE-DU-LOUP

CIGARE CHECK 5¢
Chaque bouffée, un délice
67

Pour toutes sortes d'Assurances consultez J. A. SAUCIER successeur de P. J. BERUBE

Prenez une Assurance de J.-A. SAUCIER SUCCESSEUR DE P.-J. BERUBE

E. A. DOUCET

AGENT D'ASSURANCE

Incendie' -- Garantie - Vie -- Accidents

ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup.

Phon Kamouraska.

CARTES D'AFFAIRES

MEDECINS
L. E. PARROT
Ex-élève des hôpitaux de Paris.
MEDECIN-CHIRURGIEN
De l'Hôpital de Rivière du Loup.
Rue LA FONTAINE

DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
Yeux, - Nez, - Gorge, Oreilles

Appareils électriques de spécialité: Courants galvaniques, sinusoïdaux, Haute fréquence, Diathermie.

165 Rue Lafontaine,
RIVIERE-DU-LOUP
Tél. 325

DOCTEUR
ANTONIO PARADIS
Ex-élève en Chirurgie des hôpitaux de New-York et Philadelphie.

Chirurgie
Rayon X
Electricité-Médicale

G. E. LANGLAIS
RIVIERE-DU-LOUP
22 Iberville B. P. 40 Riv.-du-Loup.

Représentant pour les comtés de Témiscouata, Kamouraska et Rimouski de la maison
JOS MORENCY, LTÉE.
Banquiers en Obligations
81, rue St-Pierre — Québec, Qué.

Jos. Y. POMMET
COMPTABLE-VERIFICATEUR
AUDITION MUNICIPALES ET SCOLAIRES
14 rue Joly
Rivière-du-Loup.

AVOCATS
Casgrain & Lizotte
Avocats & Procureurs
7 rue de l'Eglise, Rivière-du-Loup
Léon Casgrain, C.R. M. P. P.
L. P. Lizotte, C.R.

LEON PARADIS
Avocat et Procureur
EDIFICE BELLE
Rue de l'Eglise
RIVIERE-DU-LOUP.
1er ETAGE

Louis Saint-Jacques
AVOCAT
22 rue de l'Eglise
RIVIERE-DU-LOUP.

J.-François Pouliot, M.P.
AVOCAT
BUREAU EN FACE DE L'ÉGLISE
RIVIERE-DU-LOUP.

Casier Postal 7 — Tel. Rés. 460s3 — Tel. Bureau 226
DAVID E. RIOUX
Avocat et Procureur
RIVIERE-DU-LOUP Station.
Edifice des Ingénieurs Industriels Enr'g. — 57 rue Lafontaine.

HORACE CIMON
— AVOCAT —
16, Rue de l'Eglise
RIVIERE-DU-LOUP.
Téléphone No

ALEX. MICHAUD, C. R.
AVOCAT
Bureau:
EDIFICE BELLE
4 rue de la Cour.

Tél. Kam.. 139. — B. P., "A
LEO BÉRUBÉ
AVOCAT
No. 5 rue de l'Eglise
Rivière-du-Loup, P. Q.

J. B. LAVOIE L. L. L.
AVOCAT
RIVIERE-DU-LOUP
BUREAU: 20 RUE BLAIS
RESIDENCE: 20 RUE IBERVILLE

VICTORIEN LAVOIE
ACCORDEUR-MECANICIEN
HAUTEMENT APPRECIE PAR

Vladimir de Pachman — Careno
Arthur Friedhem — Nellie Melba
Scharwanka — Clara Butt
Kubelik — Géraldine Farrar
Mischa Elman — Madame Marchesi
Metropolitan Grand Opéra of N. Y.

S'adresser à:
S. BELLE
Marchand de musique
Atelier de réparations:
Coins Fraser et Lévis
Résidence 8 Iberville,
Chez P. A. CARON

COMPTABLES
HENRI A. MARTIN
Successeur de Camille Ross.
Comptable-Auditeur
SYNDIC

Auditions municipales, scolaires et commerciales. Organisation de système de comptabilité approprié à tous genres d'affaires. Incorporation de compagnies à fond social. Liquidations de faillites. Pour service prompt et efficace adressez-vous à:
HENRI A. MARTIN
Comptable-Public
Boîte postale 181,
RIMOUSKI, QUE.
Bureau: *Edifice L. P. Martin.*

Prenez une Assurance de
J.-A. SAUCIER
successeur de P.-J. Bérubé

Chemin de fer Témiscouata

HORAIRE
En force le 16 mai 1927

EXPRESS
Dép Riv. du Loup 7.30 a.m.
Arr. Edmundston Jct. 11.10 a. m.

EXPRESS
Dep. Edmundston Jct.. 12.00 p.m
Arr. Riv. du Loup. 3.30 p m

MIXTE
Dép. Edmundston Jct. 12.30 p.m.
Arr. Connors N. B. 2.20 p m.

MIXTE
Dép. Connors N. B. 7.00 a. m
Arr. Edmundston Jct., 8.50 a. m

N. B.—Heure du méridien de l'est. Service quotidien, excepté le dimanche.

Correspondance à Edmundston avec le chemin de fer du Pacifique Canadien et à Rivière-du-Loup avec tous les trains d'express des chemins de fer Nationaux.

Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adressser à

T. N. Walsh, Agent Général du Fret et des Voyageurs.

Louis Pratte
Assurances Générales
Rivière-du-Loup, P Q
EDIFICE BANQUE PROVINCIALE
319 rue Lafontaine.

Le "Saint-Laurent" est la propriété de ALPHONSE PARE, et est imprimé au numéro 234 rue Lafontaine. Rivière-du-Loup.





Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin, soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

BUREAUX DES BILLETS

30 rue St-Jean, Tel: 20093
Chât. Frontenac, Tel: 2-1840;
Gare du Palais, Tel: 2-0663
ou
C. A. Langevin, Agent Gén.
Gare du Palais, Québec.

Un parisien emmène un sien cousin à l'Opéra et profite d'un entr'acte pour lui faire visiter le foyer de la danse.

—Quelles sont donc toutes ces dames? demande le cousin.

—C'est le corps de ballet.

—Ah! et cette grande maigre qui fait tant de potin?

—C'est le manche.

SI JEUNE, ET DEJA!...

"Eh! Monsieur", dit un galopin à l'épicier, "n'avez-vous pas besoin d'un démonstrateur pour attirer les affaires?"

"Que peux-tu faire? questionna l'épicier.

"Je peux me mettre devant votre étalage et manger des bonbons et des fruits et lorsque les autres enfants me verront, ils en auront tellement envie, qu'ils entreront en acheter".

ON PAIE POUR

Le citadin.—Les produits de la ferme coûtent très cher de nos jours

Le fermier.—Monsieur, quand un fermier doit connaître le nom botanique de la plante qui pousse, le nom entomologique de l'insecte qui dévore et détruit la plante, et le nom pharmaceutique du produit qui tuera l'insecte, il faut bien que quelqu'un paie pour cela.

EN CLASSE

La maîtresse a expliqué "armes blanches, armes à feu", et fait donner des exemples.

— Armes à feu: Fusil!... canon! ... 75!

La petite Marie, timidement:

—Volcan!

Chaque fois que j'apprends qu'une famille est tombée dans la misère et que j'en cherche la cause, je trouve la boisson.

Petites Annonces

AVIS

Pour leçons de violon et peinture à l'huile, s'adresser au studio chez Mme Vallières, 207 rue Lafontaine.

Grande vente de

CHAPEAUX POUR DAMES JEUNES FILLES ET ENFANTS

Chapeaux de velour, feutre, métallique, que je vendrai au prix de $2.98, $1.98, $1.49.

Arrivant de Montréal, j'ai un joli choix de chapeaux de fantaisie.

Mesdames, profitez de cette vente qui commencera vendredi le 9 novembre et les jours suivants.

Mme ERNEST MARANDA
RUE DE LA COUR
1fs p.

Argent à prêter

Vous trouverez à prêter votre argent en vous adressant à J. OSCAR LEVESQUE, notaire, 18 rue Blais, Rivière-du-Loup.

Terre à vendre

Située à Notre-Dame du Lac, sur la route nationale; 100 arpents en culture, 125 en bois. 18 bêtes à cornes dont 4 têtes enrégistrés; 13 moutons, 5 chevaux, 27 porcs, 209 poules; 800 minots de grains, 52 tonnes de foin, 600 minots de patates, 25 tonnes de chou-de-Siam. Poulailler et porcherie modernes. Bonne maison et bonne grange. Cause de vente, manque de main-d'oeuvre. S'adresser à Madame Joseph Caron, Notre-Dame du Lac.
21-1fs

A vendre

Une magnifique maison avec terrain immense, ancienne résidence de M. Magloire Deschênes: No 340 rue Lafontaine. Pour un prompt acheteur, prix modéré et conditions faciles.

S'adresser à J. O. GIRARD, 5 rue Pelletier ou au Palais de Justice.
J. N. O.

Balance de stock

Il me reste encore deux beaux sets de harnais doubles de travail. Harnais boucles en cuivre, forts, bien confectionnés avec le meilleur cuir.

Aussi boucles, et couvertes pour chevaux.

Ces articles seront vendus à bas prix vu mon changement de commerce.

Sellier ayant besoin d'outillage et cheval artificiel, pourra s'adresser à

J. D. LEVESQUE, BOUCHER
Ancien poste: 230 Lafontaine,
Rivière-du-Loup, Centre.
B. P. 89, 4 fs

A vendre

Cochets Barred Rock (Plymouth)
Cochets Rhode-Island Red.
Très beaux sujets de races.
PRIX: $3.00 chacun.
S'adresser à
Mme MAZENOD MOREL
Rue Fraser.
3 fs p.

A vendre ou à louer

La maison ci-devant occupée par Chs-Henri Cimon et maintenant la propriété de Mlle Maria Déry, est à louer ou a vendre pour le 1er mai 1929. Bonnes conditions pour acheteur sérieux. Pour plus amples informations s'adresser au No 21 rue Lafontaine.
4fs p.

PERDU

Un canot blanc, avec cordon gris, portant le nom "Brandy Pot" a été perdu, le 25 octobre, à un mille, environ, du quai de la Pointe de la Rivière-du-Loup. Prière de le remettre à M. Louis Dubé, gardien du phare "Brandy Pot" ou à sa résidence, 18 rue St-Marc, Rivière-du-Loup en bas. 2fs p.

Représentants

Si vous aimez les arbres d'ornement, pourquoi ne pas en vendre? Vous devriez en faire un commerce temporaire ou permanent. 900 variétés éprouvées, Etiquettes Rouges. Paye hebdomadaire. Equipement et conseils gratis. Adressez: LA CIE PEPINIERE DOMINION, MONTREAL. 25 oct 8fs

Evitez la grève des bank.... notre
En faisant de la PUBLICITE

Achetez du pain

Voulez-vous acheter votre pain au prix de 25c.? Adressez-vous à JOS. LETOURNEAU, Trois-Pistoles. Tous les pains de fantaisie. Première qualité.

Apprendre l'anglais par soi-même

Une personne qui parle et écrit les deux langues en vaut deux. Point d'emploi convenable et rémunérateur sans les deux langues. Sans professeur, par un procédé nouveau, vous écrirez et parlerez l'anglais avec facilité. En apprenant 45 leçons faciles au prix de 6c la leçon. Pour renseignements, écrire à:
INSTITUT FRANCO-ANGLAIS,
Rivière-du-Loup, Station.
24-4fs p.

A vendre

Un magnifique set de salle à dîner, noyer noir, très peu usagé, à vendre à très bas prix.
S. BELLE

Boite Postale 107 — 232 Lafontaine
"La Protection du Crédit"
Rivière-du-Loup, Centre
Bureau de collection
Collection de tous comptes
Collection à commission
Satisfaction garantie
Demandez notre tarif

J.-Edmond Therriault
21, rue Joly
Représentant à
RIVIERE-DU-LOUP
de
L'EVENEMENT
Journal du matin et quotidien de Québec

Si vous désirez vous abonner au quotidien le mieux fait de la province, le premier à vous donner à Rivière-du-Loup les nouvelles de partout, avertissez-moi et j'irai vous voir, ou venez chez moi.—Nous donnons de jolies primes à chaque abonné pour un an.

Agents demandés

Hommes ou femmes, détaillez la Grande Ligne des produits Familex, de 150 items comprenant articles de toilette, produits domestiques, médecines vétérinaires. Propositions et catalogue envoyés sur demande.
La Cie des Produits Familex,
2971, Ste-Catherine est,
Montréal.

Avis aux prêteurs d'argent

Comme je m'occupe spécialement des ventes et des rachats d'obligations (débenture) municipales, scolaires et de fabrique; j'encaisserai les coupons d'intérêt un mois avant l'échéance sans charge, à tous ceux qui voudront bien m'encourager à l'avenir.

S'il vous plaît, de bien vouloir me consulter à ce sujet, avant de faire vos placements, et je vous donnerai entière satisfaction, comme je l'ai toujours fait dans le passé.

J. E. ALEXIS DUMAIS,
75, rue Témiscouata.
St-Ludger de Riv.-du-Loup
Tél. Kam. 412-4 14 déc. 28fs



Dr J. André LESSARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
108 LAFONTAINE
RIVIERE-DU-LOUP, STATION

HEURES DE BUREAU :
9 hrs à 11½ hrs a. m.
1 hr à 5 hrs p. m.
Le soir 6½ à 7½ hrs.
Juillet et août sur appointement seulement pour le soir.

Tout travail garanti et sans douleur.

Boîte à sel

Tout porte à croire que notre bonne mère Eve gagna la première partie de brelan... Il serait intéressant de connaître l'appréciation d'Adam sur la pomme... Canadienne.

* * *

Si Délia lui coupa furtivement les cheveux ...c'est qu'il s'endormit *sans son* chapeau.

* * *

Revenu célibataire, notre Premier King, a donc échappé à l'influence de la Française. Je gage ma vie que le chef Bennett n'osera pas lui reprocher cette obstination.

* * *

C'est par amour du *Chat...Colat* que plus d'une épouse appelle son homme *Mon Mine.*

* * *

Après la saison des radis... vient celle du radio. Ventre et oreilles seront enfin comblés.

* * *

Déjà nos petits préparent leurs traîneaux: à la blanche neige ils diront bientôt leurs folles joies. Gardiens de la paix, pour nos bambins soyez cléments. Qui de vous n'a pas été jeune?

* * *

Souhaitons que notre brillante chorale St-Patrice n'ait pas pris la *Clef*... des *Champs.*

La culotte Valentino, au Canada a enculotté plus d'une étoile filante

* * *

Glissez mortels... Mais où glisseront, sans se faire attraper, nos enfants pendant l'hiver? La réponse est au Conseil de ville.

Pierrot

Dédié à M. Henri Vallières

PARIS, FRANCE.

Ce brave Henri à Paris s'en est aller. Avec un *Soupir* il dit adieu au *Sol* natal. En traversée, invité à jouer devant Lady Willingdon, il se sentit des *Doubles-Croches* plein les jambes, ce qui ne l'empêcha pas de jouer avec *Brio* et *Mesure.* Parti *Mi*-artiste il ira *Là* recevoir la palme du Maître. Il nous reviendra chargé à *Do* d'honneurs, en main la *Clef* d'un avenir brillant.

Quel exemple ne donnera-t-il pas par ses succès dus à l'amour du travail au *Fa* qui gaspille sa jeunesse dans la molesse. Avec *Si* on va à *Paris*... et on en devient. Oui, reviens-nous, cher Henri; un petit foyer *Do-Ré* t'attend au pays.

B. Mol.

Notre système Electrique

Les travaux préliminaires pour l'installation de la nouvelle unité à notre système avancent maintenant d'une façon assez rapide. Durant la semaine dernière, des difficultés ont été éprouvées dans les travaux d'excavation, et des retardements ont été causés par des inondations qui provenaient de l'eau du renvoi de l'ancienne turbine; c'est la raison pour laquelle nous avons manqué de courant durant une couple de jours On a même craint d'être forcé d'arrêter le courant durant une semaine entière, mais heureusement, on a pu détourner ces difficultés et il est maintenant à peu près assuré qu'il n'y aura plus d'arrêts de courant. On est à faire le béton et deux équipes y travaillent jour et nuit, de même qu'à faire la pose du tuyau d'amener, afin que ces travaux soient terminés avant l'hiver. Il est des plus intéressant de voir l'équipe de nuit au travail.

Les commandes pour le nouveau générateur de 800 forces et turbine de 900 forces ont été donnés cette semaine. Le générateur sera comme l'ancien de la marque Canadian Westinghouse" et coûtera $8600, livré ici. La turbine sera aussi de la même marque que l'ancienne et coûtera $7200, livrée ici. Les autorités municipales ont cru bien faire en achetant des machines de mêmes marques que celles que nous avons déjà et qui nous ont donné entière satisfaction durant neuf ans, et, surtout lorsque le nouveau générateur et l'ancien, fourniront le courant au même tableau, qui le distribura ensuite aux divers circuits de la ville Ces machines nous arriveront durant l'hiver, elle seront installées et pourront être en marche, vers mars ou avril prochain, peut-être avant.

VICTOIRE DE
HERBERT HOOVER

La campagne électorale, aux Etats-Unis, s'est terminée mardi soir par l'écrasante victoire des Républicains, qui ont remporté les quatre-cinquièmes des Etats américains L'Etat de New-York, sur lequel comptait M. Smith a donné la majorité à M. Hoover.

Les résultats de 72,443 districts américains sur 115,527 sont comme suit:

Vote populaire:
pour Hoover. . .13,594,676
pour Smith. . .10,089,803
Vote électoral:
pour Hoover. 444
pour Smith. 87

JEAN-A. SAUCIER
AGENT D'ASSURANCES
Gérant d'Agences de la NORTHERN LIFE
ASSURANCES FEU, MALADIES, AUTOMOBILES, Etc., Etc,
Boîte 173 - Rivière-du-Loup, Station.

W. BELANGER
Expert Horloger, Bijoutier
Inspecteur des Montres et Horloges du C. N. R.
Ne dites jamais que votre montre ou votre horloge est finie, avant d'avoir consulté W. BELANGER, expert-horloger.
Nous pouvons remettre à neuf des articles tels que bijoux lunettes, etc.
Le meilleur endroit où acheter bagues de fiançailles, alliances, montres, horloges, argenteries, verre coupé, plumes-réservoirs, articles de fantaisie.
Réparations faites avec soin et promptitude. Garantie absolue ou remise de l'argent.

Venez ouvrir vos
HUITRES
vous-mêmes au magasin de
T. GRAVEL
188 Lafontaine

PROVISIONS DE BEURRE
Comme la plupart des beurreries ferment au 1er ou au 15 novembre, ceux qui voudrons expédier leur crème à la *Crèmerie Champlain,* Rivière-du-Loup seront toujours les binvenus. Je m'efforcerai de payer les plus haut prix du marché.
J. A. BEAUDET, Prop.
RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

NOTAIRE
J. OSCAR LEVESQUE
RUE DE LA COUR (BLAIS)
RIVIERE-DU-LOUP
QUE.

NOTAIRE
J. L. DESCHENES
RIVIERE-DU-LOUP
(*Rue de la Cour, Edifice Belle*)
S'occupe d'ouvrage de notariat en général et aussi de débentures municipales, scolaires et autres.
Représentant de:
LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES ltée.

Achille Pettigrew
B A., LL.L.
Avocat et Procureur
De l'étude
Pettigrew & Bourget
111 Côte de la Montagne
QUEBEC

Nous sommes en pleine vente. Ne manquez pas de venir voir nos bonnes valeurs de compétition.

Comparez nos prix à ceux de tous les catalogues et vous serez surpris du bon marché de nos offres.

N'oubliez pas que nous abandonnons la ligne de la chaussure et que nos prix sont très réduits.

CHEZ
N. KIRALLAH
225, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

'ECONOMIE'

En préparant cette vente, nous n'avons qu'un seul but: donner les plus grandes valeurs pour votre argent. Lisez bien les spéciaux de cette semaine, ils vous seront profitables.

Spéciaux pour la semaine commençant
Le 9 novembre

OFFRE SPECIALE

Gros bocal moutarde, 40 ozs, valant.	33c.
1 paquet Pearline.	08c.
1 boîte pois vert.	15c.
1 boîte blé-d'Inde.	15c.
1 boîte saumon rose.	23c.
1 chaudron granit.	60c.
Valeur réelle	1.54

Le tout pour..... 1.29

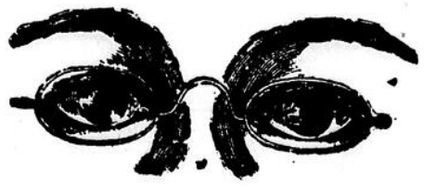
CASSONADE! CASSONADE! CASSONADE!

10 livres de cassonade pour.	.63
Riz en boîte de 10 lbs avec cadeaux, pour.	.83
Blé-d'Inde sur épis marque "Aylmer". La boîte. . .	.33
Sardine "Jutland", 9 cts la boîte ou 3 boîtes pour. .	.25
Allumettes, 3 boîtes pour.	.25
Savon "Gold", 10 barres pour.	.57

OEUFS — BEURRE — FROMAGE

L'"Economie" est toujours à
L'ancien poste DAMIENS
EPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT EN DONNANT VOS COMMANDES PAR TELEPHONE
LIVRAISON GRATUITE
Mme J. ARTHUR FORTIN, Prop.
RIVIERE-DU-LOUP, Centre

Cadeaux de Noces et d'Anniversaires les plus désirés :
ARGENTERIES,
BIJOUX,
HORLOGES DE LUXE.
Nous avons la qualité à la mode et à la portée de toutes les bourses.



Les Maux de tête, la difficulté pour bien VOIR de PRES ou de LOIN sont des symptômes de MAUVAISE VUE.
CONSULTEZ
l'Opticien Spécialiste
PELLETIER, O. D.
Des milliers de personnes depuis des années ont retrouvé le bien-être en s'adressant à lui.
N'attendez pas trop tard. Ne risquez pas de devenir aveugle.
Examen de la vue à l'électricité.
Verres taillés ici-même.
Salon d'Optique privé.
Donc ECONOMIE de temps et d'ARGENT
J. H. PELLETIER
Le grand magasin de bijouteries, de cadeaux et d'optique
327 rue Lafontaine Rivière-du-Loup (VOISIN du CHATEAU GRANDVILLE)